

COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

Cahier publicitaire La Tribune

30
ans
avec
VOUS

DES SERVICES
D'ICI
POUR LES GENS
D'ICI

Un guide d'information
à conserver

Une approche humaine depuis 1974

Enracinée au coeur de la collectivité sherbrookoise depuis plus de 30 ans, la Coopérative funéraire de l'Estrie est née de la volonté d'organismes et de gens du milieu qui se sont mobilisés pour créer une entreprise dont la mission est de protéger les intérêts économiques des personnes en offrant des biens et services funéraires de qualité à des prix avantageux.

L'approche de la Coopérative funéraire de l'Estrie se veut avant tout humaine et s'appuie sur des valeurs d'entraide, de solidarité et d'engagement dans le milieu. La Coopérative est la propriété collective de ses membres. Depuis sa création, quelque 25 000 membres y ont adhéré. Chaque adhérent peut participer aux décisions lors de l'assemblée des membres et participer à l'élection des administrateurs.

Dans les moments difficiles que représente un décès, la constante préoccupation de la Coopérative est de vous guider dans les multiples démarches à faire, de répondre à toutes vos attentes en ce qui regarde l'organisation des funérailles et de vous guider dans votre expérience de deuil.

D'autre part, nous croyons qu'il est important d'accompagner les familles dans l'organisation de rituels funéraires significatifs. L'expérience démontre que les rituels aident à donner un sens à la perte, contribuent à resserrer les liens de l'entourage et facilitent la progression du deuil. L'équipe de conseillers et conseillères demeure attentive et prête à vous soutenir afin que vous puissiez célébrer la mémoire de la personne disparue selon vos croyances et vos besoins particuliers.

Conseil d'administration de la Coopérative funéraire de l'Estrie



Imacom, Jocelyn Riendeau

Première rangée: Camil Pellerin, Robert Dubé, Jean-Louis Bouffard, Roger Laflotte et Eulalie B. Pellerin; deuxième rangée: Steve Bourassa, Martial Thérooux, Gérard Chartier et Pierre Charron; troisième rangée: Claude Roy, G. Claude Thérooux et Simon Langlois.

La formule coopérative : à la fois une entreprise et une association

Une coopérative est une corporation regroupant des personnes qui ont des besoins économiques et sociaux communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent au sein d'une entreprise conformément aux règles d'action coopérative.

Une coopérative est contrôlée de façon démocratique. Elle fonctionne selon les principes démocratiques d'un membre/un vote. Pour l'administrer, les membres élisent ensemble un conseil d'administration qui se réunit régulièrement et voit à bien représenter les intérêts des membres. La fondation de toute coopérative tire d'abord son origine d'un besoin. En se regroupant, les membres cherchent à défendre leurs intérêts et à s'offrir des biens ou des services aux conditions qui leur conviennent et selon leur intérêt collectif.

Propriété des membres... mais accessible aux non-membres

Voilà donc la grande particularité de la formule coopérative: c'est à la fois une association de personnes et une entreprise. Dans le cas des coopératives funéraires, il n'est pas nécessaire d'être membre pour utiliser les services, mais l'adhésion donne droit aux multiples avantages. Parmi ces privilèges, soulignons la participation au pouvoir, des tarifs réduits pour les services, de la documentation gratuite, la participation à des conférences, la revue Profil et d'autres avantages qui sont présentés dans ces pages.

30^e anniversaire Coopérative funéraire de l'Estrie

Ce cahier est une réalisation
de la publicité de

La Tribune

Renseignements : (819) 564-5450

Coordination
Textes

Mise en pages

Graphisme
Réalisation

Alain LeClerc
Annie Melançon
amelanco@latribune.qc.ca
France Denis
Annie Melançon

Lise Blouin
Équipe de production
de La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.

Édité et imprimé au 1950, rue Roy
Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE

Louise Boisvert

DIRECTEUR FINANCES ET ADMINISTRATION

Pierre Vallée

30 ans à servir les familles d'ici

En compagnie de mes collègues administrateurs et à titre de président du conseil d'administration de la Coopérative funéraire de l'Estrie, je suis heureux de célébrer avec vous le 30^e anniversaire d'une véritable institution dans notre paysage social et économique.

À la lecture des événements qui jalonnent notre histoire, on constate que la Coopérative funéraire de l'Estrie s'est bâtie grâce à la détermination des gens du milieu qui souhaitaient se doter de services à la mesure de leurs attentes. Avec des débuts modestes, la Coopérative funéraire de l'Estrie a gagné la confiance de milliers de familles, si bien qu'elle trône aujourd'hui au premier rang parmi les entreprises funéraires de la région.

Mais nous ne comptons pas nous asseoir sur nos lauriers pour autant. Grâce à des gens compétents et enthousiastes qui composent le personnel et le conseil d'administration, votre coopérative a sur la table d'ambitieux projets de développement, dont un centre multifonctionnel des plus modernes qui sera érigé sur la rue du 24-Juin, sur le site de notre cimetière. Nous sommes résolument tournés vers l'avenir afin de répondre aux besoins des familles et à l'évolution des rituels dans le domaine funéraire.

Regarder vers l'avenir ne signifie pas pour autant tourner le dos au passé. Au moment de célébrer nos 30 ans, il convient de remercier les bâtisseurs qui ont érigé cette grande coopérative, un membre à la fois, un point

de service à la fois. Qu'il me soit permis de mettre en lumière la contribution de deux bâtisseurs, messieurs Gérard Gosselin et Michel Marengo. Chacun à sa façon, ces deux penseurs ont non seulement dynamisé la vie coopérative, mais ils nous ont surtout rappelés qu'une coopérative doit être ancrée aux besoins de ses membres. Nos remerciements vont aussi aux employés qui ont déployé toute leur humanité et leur professionnalisme pour que chaque famille vive ses adieux de façon unique et personnalisée.

Finalement, il faut remercier les milliers de familles qui ont fait confiance à la Coopérative funéraire de l'Estrie et qui en sont devenues membres. La mission de votre coopérative est d'offrir des services funéraires de qualité, empreints d'humanisme, au prix le plus avantageux pour les membres et les non-membres. Sa présence a permis aux Estriens d'économiser depuis 30 ans quelques millions de dollars en frais funéraires, sans jamais compromettre l'excellence des services. Voilà ce que signifie la force de la coopération.

Cette institution, c'est la vôtre. Elle appartient aux 25 000 personnes qui en sont devenues membres depuis 30 ans. Notre but est de la faire grandir afin de poursuivre notre engagement auprès des familles et d'offrir des services qui répondent à leurs besoins. Longue vie à la Coopérative funéraire de l'Estrie!

Steve Bourassa
Président du conseil d'administration
Coopérative funéraire de l'Estrie



Steve Bourassa



Au service des familles estriennes, une belle et grande équipe qui propose écoute et approche personnalisée.

Félicitations et bon 30^e anniversaire



Fabricant d'urnes et de colombariums

André Hébert • Directeur général
andre@multigranite.com

5801, Route 172, Shipshaw
Saguenay (Québec) G7P 1E8

☎ 418.542.7174 • 1.877.542.7174

☎ 418.718.7174

☎ 418.547.3907

« À l'écoute de vos besoins »

www.multigranite.com

SITE TRANSACTIONNEL



À l'écoute des gens, la Coopérative relève sans cesse de nouveaux défis

Depuis trente ans, la Coopérative funéraire de l'Estrie n'a cessé de grandir... et son avenir s'annonce tout aussi prometteur! Des 200 membres et quelques funérailles célébrées en 1974 à plus de 25 000 membres, neuf points de service et plus de 800 funérailles en 2004, la croissance est en effet phénoménale. «Cette belle progression s'explique notamment par l'accessibilité des services, mais aussi par l'esprit qui se dégage du système coopératif. La force d'une coopérative, ce sont ses membres et bien des gens ont découvert au fil des ans qu'il s'agissait d'un modèle économique intéressant, viable, offrant la même qualité de service qu'au privé mais à meilleur coût», note Claude Roy, directeur général de la coopérative.

L'approche coopérative

De par sa mission, une coopérative ne cherche pas à faire des profits, mais plutôt à assurer un service de qualité à prix accessible. Cette ligne de pensée a un impact important dans toutes les sphères du fonctionnement de la Coopérative funéraire de l'Estrie.

Une des priorités de la coopérative est de proposer une approche tournée vers les gens. Et pour y arriver, il faut mettre en place les ressources nécessaires. «Nous investissons beaucoup dans les ressources, que ce soit le personnel ou les services offerts, pour aider nos membres à bien traverser toutes les étapes du deuil. Ici, nos conseillers ne sont pas minutés, ils prennent le temps nécessaire pour bien répondre aux besoins de chaque famille.»

Le volet d'éducation et d'information est un autre point priorisé par la Coopérative.



Le directeur général Claude Roy et le personnel administratif de la Coopérative funéraire de l'Estrie: Claudette Mathieu, Karine Côté et Stéphanie Blais.

«Cela répond à notre objectif de transparence, afin d'aider les gens à devenir de meilleurs consommateurs, à faire des choix dans le respect de leurs valeurs et de leur budget», souligne M. Roy.

Se préparer à répondre aux besoins de demain

Tout au long de son histoire, la Coopéra-

tive funéraire de l'Estrie a tout mis en oeuvre pour répondre aux besoins nouveaux et croissants de sa clientèle. Au fil des ans, elle a ainsi ajouté des points de services, fusionnant avec d'autres coopératives ou achetant des maisons funéraires du secteur privé. «Notre plus importante acquisition fut celle des Jardins du Souvenir, en 1998. Le nombre de funérailles qui nous était confié a alors doublé.»

Pour passer avec succès cette nouvelle

étape, la coopérative s'est donné une nouvelle structure de développement. «Il fallait repenser les façons de faire et d'être, et s'adapter aux tendances», précise M. Roy. La Coopérative n'en était d'ailleurs pas à ses premières innovations, elle qui fut la première entreprise funéraire de l'Estrie à se doter d'un four crématoire en 1981.

Prête à aller de l'avant, la Coopérative funéraire de l'Estrie souhaite aujourd'hui offrir de plus en plus de services à la population estrienne, que ce soit par le biais d'alliances stratégiques, le développement de nouveaux points de service ou l'acquisition de maisons funéraires. «Nous voulons aussi répondre dans une plus grande efficacité aux besoins personnalisés de funérailles. À titre d'exemple, en Estrie, il y a de plus en plus de communautés culturelles différentes; ces gens ont des valeurs et des rites différents qu'il faut respecter.»

Le futur complexe ultra-moderne qui sera érigé sur la rue du 24-Juin permettra entre autres de mieux répondre à cette nouvelle réalité. «Tout a été pensé en fonction des besoins actuels et futurs de notre clientèle: tous les services sous un même toit, des lieux apaisants, favorisant le processus du deuil, avec des éléments comme l'eau, la terre, le feu, etc. Ce beau projet qui prendra forme sous peu deviendra la pierre angulaire du développement de la coopérative pour les 20 prochaines années. Ce sera d'ailleurs la première fois dans l'histoire de la coopérative qu'elle se dotera d'infrastructures modernes à la fine pointe, mais toujours dans un contexte de mieux servir les gens avec des services plus personnalisés», explique Claude Roy.



LAGASSÉ LACHANCE POISSON
notaires s.e.n.c.

TESTAMENTS • MANDATS • SUCCESSIONS
• IMMOBILIER • CORPORATIF • COMMERCIAL

LOUIS LAGASSÉ, ASSOCIÉ CONSEIL
DANY LACHANCE, ASSOCIÉE
NATHALIE B. POISSON, ASSOCIÉE
STÉPHANE HARDOUIN, ASSOCIÉ
JOSÉE CHARTIER, ASSOCIÉE

455, RUE KING OUEST, BUREAU 610
(COIN KING ET BELVÉDÈRE)
SHERBROOKE (QUÉBEC) J1H 6E9
TÉL. : (819) 563-6833
TÉLEC. : (819) 566-0467



Fiers partenaires de la Coopérative funéraire de l'Estrie

176554

Toute notre équipe est heureuse
de collaborer à l'essor de la
Coopérative funéraire de l'Estrie,
au service des gens depuis 30 ans!

Les CONSTRUCTIONS MARCEL H. LEROUX

Entrepreneur général Inc.



4304, rue Chauveau, Sherbrooke

Tél. : (819) 564-2422

Courriel : lesconstmhl@videotron.ca

R.B.Q. 1856-8634-24

174341

Une présence qui rayonne!

Très soucieuse du bien-être de ses membres, la Coopérative funéraire de l'Estrie est également une citoyenne engagée. Sa présence rayonne ainsi dans le milieu de différentes façons.

Chaque année, elle remet notamment une partie de ses trop-perçus à différents organismes offrant des services qui collent à ses valeurs, qu'on pense à la Fondation du CHUS, à la Rose des vents, à la Maison Aube Lumière, à JEVI, etc. «Quand nous avons acquis les jardins du Souvenir, nous avons également accepté d'honorer les arrangements préalables que les gens avaient payés et pour lesquels il n'y avait pas eu de dépôt en fiducie, ce qui représentait un engagement de plus d'un million de dollars», rappelle Claude Roy, directeur général de la coopérative.

La Coopérative funéraire de l'Estrie a également développé différents partenariats avec d'autres coopératives ou des organismes communautaires. «Par exemple, nous

Les nombreux avantages reliés au système coopératif font qu'aujourd'hui l'ensemble des coopératives funéraires représentent le réseau funéraire le plus important au Québec avec plus de 100 points de service et plus de 7400 funérailles célébrées par année. La Coopérative funéraire de l'Estrie est la 2e plus importante du Québec.

travaillons de concert avec la Coopérative de service à domicile de l'Estrie, y référant les gens qui ont perdu un être cher et qui pourraient avoir besoin de ce service.» Elle a aussi développé une belle relation avec La Rose des vents pour le groupe de soutien aux endeuillés. «Aussi, lors de notre série d'émissions radio, nous laissons la parole à des organismes communautaires comme JEVI», ajoute M. Roy.

La Coopérative funéraire de l'Estrie fait par ailleurs profiter ses installations aux plus petites coopératives funéraires qui bénéficient ainsi de ses services professionnels de crémation et de laboratoire.

«Cet esprit d'engagement, nous le ressentons même chez notre personnel, très impliqué pour différentes causes, qu'on pense à la campagne de poinsettias de la Maison Aube-Lumière. À travers nos publications, nous invitons aussi nos membres à contribuer pour de bonnes oeuvres.»

Bien s'informer pour des choix éclairés

Afin de bien répondre à sa mission d'éducation, la Coopérative funéraire de l'Estrie élabore chaque année un calendrier d'activités variées. De septembre à juin, plusieurs rencontres d'informations sont ainsi organisées. Toute personne intéressée peut y assister.

Jean-Guy Houle, directeur du développement à la Coopérative, invite notamment les gens qui veulent en savoir plus à

une rencontre où il expliquera le fonctionnement de la Coopérative, les avantages accordés aux membres, les services avant, pendant et après le décès. Il y discutera également de planification funéraire, soit les arrangements préalables et le dépôt de volontés funéraires.

Au fil des rencontres, plusieurs spécialistes se succèdent pour informer les gens sur des thèmes particuliers: l'approche

préventive en cas d'invalidité ou de décès, le règlement d'une succession, l'impôt et la fiscalité au décès, les soins palliatifs en institution, l'importance des rituels funéraires dans la résolution du deuil, etc.

Enfin, chaque année, les familles endeuillées sont invitées à participer à une messe commémorative, présidée par l'abbé Yves Perreault.



Mission des Services diocésains de pastorale

Nous sommes des disciples de Jésus Christ qui oeuvrons dans les services diocésains de pastorale. Nous faisons route avec les hommes et les femmes d'ici pour annoncer l'Évangile et proposer la foi, une force qui fait vivre.

Appelés personnellement et envoyés ensemble au nom de Jésus Christ, par l'évêque, nous nous engageons à :

- soutenir les personnes et les milieux dans leur quête de sens et leurs engagements;
- favoriser l'émergence de communautés chrétiennes prophétiques, fraternelles et missionnaires, engagées dans la célébration de la foi et la transformation du monde.

Ainsi, nous contribuerons à faire progresser l'Église de Sherbrooke.

Alain Larochelle
Directeur

www.diosher.org

175318

LE CIMETIÈRE SAINT-MICHEL



Propriété de la Corporation archiépiscopale de Sherbrooke, le cimetière Saint-Michel est un organisme sans but lucratif. Au service de la population de Sherbrooke, il offre depuis plus d'un siècle des lots pour une ou plusieurs personnes. Construit en 1986, le Columbarium abrite des niches dans lesquelles sont déposées les urnes cinéraires. Un mausolée abrite depuis 1993 un ensemble d'enfeus destinés à recevoir les cercueils. Inauguré le 12 septembre 1999, le Centre administratif abrite un second columbarium et deux chapelles.

UNE LONGUE HISTOIRE

La première chapelle catholique de Sherbrooke a été construite en 1826, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'aile gauche du Séminaire. Les premiers corps furent inhumés dès l'année suivante.

En 1855, le cimetière est si encombré qu'il faut en acquérir un autre. Le 22 septembre de la même année, l'abbé E.A. Dufresne achète un terrain de deux acres, situé rue Belvédère. Ce cimetière dessert Sherbrooke et les paroisses environnantes; il devient vite urgent d'acquérir un autre terrain. Ce dernier est choisi en fonction des besoins d'une ville en pleine croissance. En mai 1882, un comité de sept membres reçoit le mandat de choisir ce site. Après plusieurs mois de recherche, le comité opte pour le terrain de Mlle Eliza Terril, d'une superficie de 50 acres, site de l'actuel cimetière.

*Bravo pour les 30 ans d'implantation
de la Coopérative funéraire de l'Estrie.*

Téléphone : (819) 562-5233
Télécopieur : (819) 562-5640

175282

La présence des coopératives funéraires : un rôle économique de premier plan

La première coopérative funéraire au Québec a été fondée en 1942 à Château-Richer dans la région de Québec. Mais c'est au début des années 70, dans la foulée du mouvement de prise en main des Québécois, et afin de promouvoir ainsi les intérêts des consommateurs, que les coopératives funéraires ont pris leur envol. Leur mission: offrir des services funéraires de grande qualité aux meilleurs prix possible.

Aujourd'hui, le mouvement compte 26 coopératives, plus de 100 points de service et 140 000 membres. Réunies au sein d'une fédération provinciale, les coopératives funéraires du Québec servent annuellement 7400 familles, ce qui en fait le plus important réseau funéraire au Québec en termes de familles desservies.

Un régulateur de prix

Avec leur arrivée sur le marché funéraire québécois, les coopératives ont joué un rôle de régulateur de prix dans l'industrie québécoise des services funéraires. Avant la création des coopératives, le Québec était la province où les frais funéraires étaient les plus élevés au Canada. Aujourd'hui, la situation s'est inversée et les frais sont encore plus abordables pour les utilisateurs de coopératives qui déboursent en moyenne moins cher sur la plupart des services.

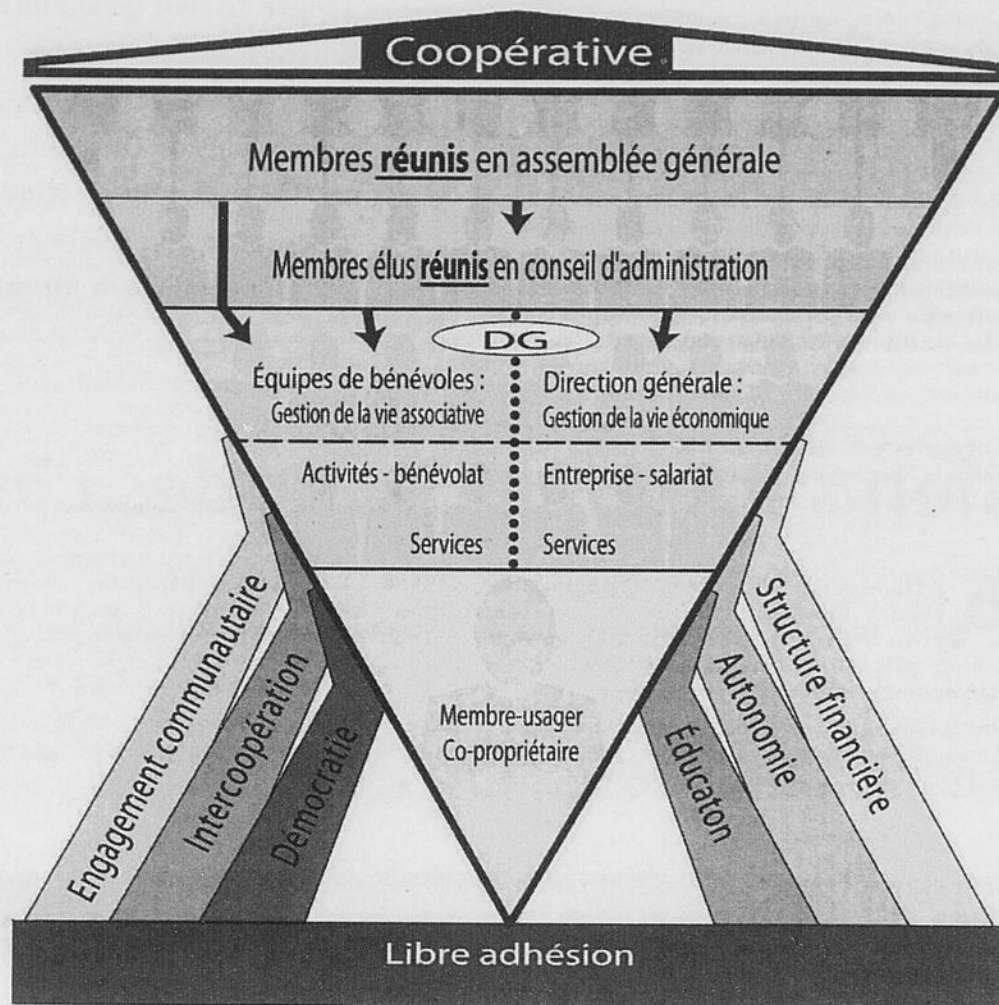
Les coopératives funéraires n'ont pas pour objectif de générer des profits. En plus de pouvoir offrir leurs services à des prix moins élevés, elles peuvent donc réinvestir les surplus dans des services aux membres, notamment dans la qualité des services, dans des outils de planification et dans le soutien au deuil.

En plus de jouer un rôle de régulateur du marché, les coopératives constituent aussi un rempart contre la prise de contrôle des multinationales américaines dans le secteur funéraire. Dans les années 90, la présence coopérative a ainsi contribué à mettre un frein à la vague d'acquisitions des entreprises funéraires québécoises par les multinationales américaines, ce qui aurait privé les Québécois d'une partie importante de leur économie.

Fondée en 1974, la Coopérative funéraire de l'Estrie est l'une des plus importantes coopératives funéraires du Québec. Elle sert annuellement 850 familles, a dépassé les 25 000 membres et emploie 25 personnes à temps plein, sans compter une cinquantaine de personnes à temps partiel et de bénévoles. La gestion se fait au niveau local, par des gens d'ici. Les coopératives sont de bonnes créatrices et protectrices d'emplois. C'est un milieu en pleine croissance.


En accord avec sa mission, la politique de la Coopérative sera toujours d'offrir à ses membres des services en fonction de leurs besoins véritables. Acheter coopératif est un choix judicieux pour le consommateur: en plus de recevoir des services de qualité, le membre participe à l'économie de sa région puisqu'il investit chez lui.

La Coopérative funéraire de l'Estrie répond donc à un besoin réel et grandissant,



Source : Michel Marengo, *Le coopératisme, une vision d'avenir*. Institut de recherche et d'enseignement sur les coopératives de l'Université de Sherbrooke, 2002. M. Marengo a été président de la Coopérative funéraire de l'Estrie et de la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

si bien qu'elle compte poursuivre sa vague d'expansion pour offrir la formule coopérative à un nombre croissant de personnes. D'ici quelques années, en collaboration avec les autres coopératives funéraires de la région, il vous sera possible de recevoir des services en Estrie, peu importe où vous serez.



BUFFET ALBERT ENR

SERVICE DE BUFFET
Froid - Chaud
(Assiettes de porcelaine)
Mariage

Après funérailles (à prix spécial)
Brunch - Méchoui Pour toutes occasions
25 à 1000 personnes

JEAN-GUY ALBERT TRAITEUR
20 ans d'expérience

4170 Barrette Sher. **821-0004**

Félicitations!

à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE**

Étude de Me Lucie Thibodeau L.L.L. D.D.N.
Notaires et conseillers juridiques

2144, rue King Ouest, bureau 210
Sherbrooke

Tél. : (819) 829-1234

Courriel : lthibodeau@notarius.net

La petite histoire d'une grande coopérative

- 1973** - Un groupe de travail, formé de différents organismes du milieu (ACEF-Estrie, Université de Sherbrooke, CLSC-SOC, etc.) et parrainé par le Carrefour de culture populaire, entreprend des démarches afin de mettre sur pied une coopérative funéraire à Sherbrooke.
- 1974** - Le 12 décembre a lieu l'assemblée de fondation de la Coopérative funéraire de l'Estrie. Celle-ci compte alors 200 membres. Le 29 décembre, la Coopérative effectue sa première direction funéraire.
- 1975** - Pour aider à l'implantation de la Coopérative, Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, est la première personne à souscrire une part privilégiée. L'Union régionale des caisses populaires Desjardins de Sherbrooke apporte un appui concret en permettant l'adhésion de ses membres à travers le réseau des caisses. Grâce à la collaboration des Pères du Très-Saint-Sacrement, un local est trouvé au 165, rue Montplaisant à Sherbrooke. 2000 membres ont maintenant joint les rangs de la Coopérative.
- 1976** - Centraide Estrie accorde un appui financier à la Coopérative pour une deuxième année consécutive.
- 1977** - Des achats de véhicules spécialisés (fourgonnette et corbillard) sont effectués.
- 1978** - De nouveaux locaux sont inaugurés au 530 de la rue Prospect à Sherbrooke.
- 1979** - Plus de 5000 personnes sont membres de la Coopérative.
- 1980** - Des activités spéciales soulignent le cinquième anniversaire de la Coopérative.
- 1981** - La Coopérative se dote d'un crématorium situé au 530 de la rue Prospect. Elle est la première entreprise funéraire en Estrie à s'être dotée d'un four crématoire.
- 1982** - La Coopérative fait l'acquisition d'un lot au cimetière Saint-Antoine de Lennoxville afin d'offrir aux membres qui le désirent un lieu servant à l'inhumation des urnes funéraires.
- 1984** - Il est désormais possible pour les membres de signer un contrat d'arrangements préalables de services funéraires.
- 1986** - Un centre de documentation sur le thème de la mort et du deuil est mis sur pied. On organise un premier colloque annuel provincial appelé «La mort, parlons-en!» qui accueille près de 150 participants. Dix mille membres font partie de la Coopérative.
- 1987** - Un nouveau point de service comprenant deux salons d'exposition est ouvert au 1011, rue Galt Ouest à Sherbrooke.
- 1988** - Des rénovations complètes sont effectuées à l'édifice du siège social, au 530 de la rue Prospect. Un columbarium compte parmi les nouveaux services offerts.
- 1989** - Profil, bulletin d'information semestriel portant sur le thème de la mort et du deuil, est lancé officiellement par la Coopérative. Le tirage est de 10 000 exemplaires. Un nouveau point de service est inauguré à Windsor.
- 1990** - La Coopérative célèbre avec fierté ses quinze années d'existence. Le colloque «La Mort, parlons-en!» en est rendu à sa cinquième édition et accueille désormais 400 personnes.
- 1992** - Une première messe commémorative est présentée aux familles ayant reçu nos services durant l'année. Un service d'écoute et d'accompagnement pour les personnes en deuil est offert gracieusement aux membres.
- 1994** - Des activités sont organisées pour le 20^e anniversaire.
- 1995** - La Coopérative acquiert les salons Antonio Boisvert et fils inc. à Windsor.
- 1996** - Un site Internet est créé pour présenter la Coopérative et ses services : www.coop-fun-estrie.qc.ca. Le Colloque «La mort, Parlons-en!» reçoit une mention d'honneur de la Société de développement économique de Sherbrooke.
- 1998** - L'entreprise Les jardins du Souvenir de l'Estrie inc. devient la propriété de la Coopérative. Les installations de la Coopérative se voient bonifier de quatre nouveaux points de service et d'un cimetière. À la suite de cette acquisition, la coopérative est la première au Québec à posséder son cimetière.
- 1999** - Des activités sont organisées pour souligner le 25^e anniversaire de fondation.
- 2003** - À la suite d'une entente avec la Coopérative funéraire Québécoise, la population de Weedon sera désormais desservie par la Coopérative funéraire de l'Estrie.
- 2005** - Une entente avec la Coopérative funéraire de la région d'Asbestos confirme la prise en charge des services de ce territoire.

Une force sociale

1975 - 200 membres
1985 - 9 000 membres
1995 - 12 000 membres
2005 - 25 000 membres

*Merci de votre confiance!
Joyeux 30^e anniversaire!*

GROUPE
GNR
GAZ NATUREL RICHARD INC.

Plomberie - Chauffage
Gaz naturel
Ventilation - Climatisation

GazMétro
PARTENAIRE CERTIFIÉ

RUUD

4070, rue Brodeur, Sherbrooke (Québec) J1L 1V9,
Tél. : (819) 564-2300 - Téléc. : (819) 564-2365

Courriel : groupegnr@groupegnr.com

R.B.Q. : 22389480-25

Le travail de conseiller aux familles : soutenir et guider

Quand la mort frappe, elle laisse souvent derrière elle une famille démunie: face à cette perte immense, mais aussi face à tout le processus qui entoure le décès. Il y a la paperasse, des instances à contacter, des décisions à prendre rapidement... La Coopérative funéraire de l'Estrie se démarque tout particulièrement à cette étape par son approche humaine, offrant oreille attentive et bons conseils.

Comme l'explique Louise Alix, coordinatrice des conseillers aux familles, «le vrai sens de l'approche humaine, c'est accueillir toute la famille, être avec elle au moment du deuil, apporter aux individus touchés le soutien, la compréhension et l'écoute.» Tout au long des démarches, Mme Alix et son équipe s'assurent de bien respecter le rythme des familles et surtout de bien les conseiller.

Dans son bureau, Louise Alix est près des gens. L'ordinateur est placé discrètement dans le coin; face à elle, c'est la famille qui a toute la place. Pour Mme Alix, il est primordial que le contact s'établisse, que les gens se sentent chaleureusement reçus. Une fois qu'elle a mis les gens en confiance, elle peut les conseiller sur les différentes options. «C'est très important que les gens fassent des choix éclairés et qu'ils participent aux différentes étapes du processus: choix des fleurs, du buffet, etc. Nous pouvons toujours les ac-

compagner dans ces démarches, mais ils ont leur rôle à jouer; cela facilite d'ailleurs leur processus de deuil.»

L'intervention des conseillers aux familles est très délicate. Les personnes qui ont perdu un proche sont émotives, elles peuvent éprouver différentes craintes face à l'avenir. «Notre rôle de conseiller nous amène à présenter aux gens l'ensemble des services en fonction de leur budget, de leurs besoins et de leurs croyances. Nous guidons les gens à travers leurs propres convictions pour qu'ils puissent faire un choix éclairé. Cela facilite les choix à un moment où les émotions peuvent prendre le dessus. Évidemment, les émotions ont encore leur place, mais elles ne doivent pas être les seuls guides.»

Elle encourage aussi les gens à respecter les étapes du deuil à travers les rites. Encore là, l'aspect conseil prend une grande place, toujours dans le respect de la famille et de ce qu'elle souhaite.

Le travail de conseiller aux familles demande une grande sensibilité mais aussi un bon sens de l'organisation: «Nous sommes des humains, pas des robots. C'est normal de vivre des émotions et d'être empathiques avec les familles qui ont perdu un proche. Par contre, notre travail est de les soutenir et les conseiller, pas de se laisser abattre par leur peine », rappelle Mme Alix.



Imacom, Maxime Picard

Les conseillères aux familles et hôtesse: à l'avant Louise Alix et Céline Tousignant; à l'arrière: Micheline Paradis, Sonia Paquette, Claudette Thérout, Chantal Guillemette et Constance Clowery. Absents sur la photo: Denise Breton, Françoise Bergeron et Daniel Lapierre.

Pour Louise Alix, le mot «conseiller» a une définition très claire, elle englobe plus que le fait de guider les gens à remplir la paperasse. «C'est s'assurer qu'une fois les émotions

retombées, les gens seront sereins vis-à-vis les funérailles qui furent célébrées pour leur proche, dans le respect de leur valeur, de leur goût et de leur budget.»



MACKIE ESTRIE
Portes de garage

MACKIE - DU SOLIDE DEPUIS 1960

Joyeux 30^e anniversaire
à toute l'équipe de la Coop funéraire de l'Estrie.
Merci de votre confiance!

- VENTE
- SERVICE
- INSTALLATION
- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL

R.B.Q. : 8253-4785-03



Réno-pre



Mon choix, toujours Mackie Estrie !!!

(819) 566-7003

Sans frais : 1 866 566-7003

160, rue Léger, Sherbrooke. Courrier électronique : mackie@mackieestrie.com



E. Provost
Monuments inc.



615, RUE St-Michel
SHERBROOKE,
(819) 569-1700

WWW.MONUMENTS PROVOST.COM

Une coopérative en perpétuel développement

Il y a des choses inévitables... La mort est en une, et la population étant de plus en plus nombreuse, le marché funéraire connaîtra au cours des prochaines années une croissance continue. «La Coopérative funéraire de l'Estrie sera donc appelée à grandir et toute l'équipe demeure à l'affût de nouveaux développements ou de nouveaux projets qui nous permettront de bien répondre à ces besoins futurs tout en continuant d'offrir la meilleure qualité au meilleur prix, et ce, dans une approche humaine basée sur la compassion et le respect», d'expliquer Jean-Guy Houle, directeur du développement à la Coopérative funéraire de l'Estrie.

En poste depuis 2002, M. Houle, qui cumule une vaste expérience dans le domaine coopératif et communautaire, a pour principales responsabilités de coordonner le service de planification funéraire, de favoriser le recrutement des nouveaux membres, d'offrir des sessions d'information sur la Coopérative et ses services ainsi que d'organiser des conférences traitant des nombreux aspects légaux entourant le décès.

Des gens de mieux en mieux informés

Si pour quelques personnes, tout ce qui entoure la mort demeure encore tabou, de

plus en plus de gens souhaitent au contraire être prêts face à l'inévitable, qu'il s'agisse de leur propre décès ou de celui d'un proche. «La Coopérative funéraire de l'Estrie a justement pour mission d'éduquer les gens et de leur donner toute l'information souhaitée. En fait, ce que nous proposons, c'est une approche globale: on s'occupe de nos membres avant le décès, pendant et après», de préciser M. Houle.

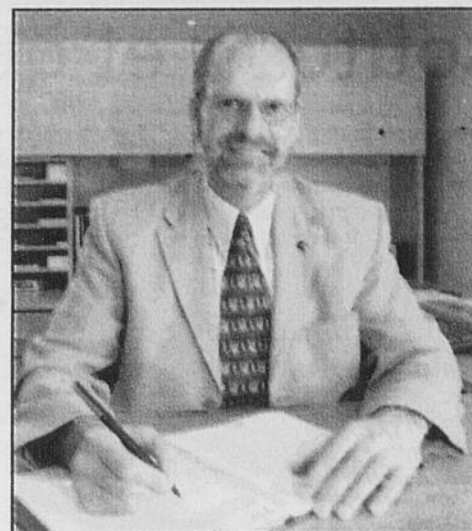
Le travail de M. Houle et de son équipe se divise ainsi en quatre volets d'intervention: associatif, promotion des services, relations publiques et planification funéraire. Pour le volet associatif (ou membership), la Coopérative organise chaque mois une rencontre d'accueil et d'information qui parle des avantages et principes d'une coopérative et de tous les services offerts à la Coopérative funéraire de l'Estrie. «Ces rencontres sont ouvertes à tous et permettent ainsi de recruter des membres, d'accueillir les nouveaux membres et de garder le contact avec tous les autres membres», explique M. Houle. Notons qu'au besoin, ces rencontres peuvent se faire sur une base individuelle. «Ces rencontres représentent le moment idéal pour demander tout ce que vous voulez savoir entourant l'industrie funéraire», d'ajouter M. Houle.

Pour mieux faire connaître l'étendue de ses services, la Coopérative organise aussi dif-

férentes conférences auprès d'associations, de clubs sociaux, d'organismes communautaires, de maisons de retraite, etc. «Nous participons également à des événements tel le Salon des générations, sans oublier notre brochure corporative, la revue *Profil* et d'autres dépliants disponibles dans nos points de service, les caisses Desjardins, les cliniques médicales, etc.» L'information diffusée par la Coopérative funéraire de l'Estrie déborde d'ailleurs de ses services. Elle propose notamment différentes conférences de type légal où l'on discute notamment du règlement de succession, du testament, du mandat d'inaptitude, etc. «Ça fait partie de notre mission d'accompagner nos membres et non-membres dans toutes les étapes», rappelle Jean-Guy Houle.

Travailler en partenariat

Parce qu'elle fait partie intégrante de sa communauté, la Coopérative funéraire de l'Estrie travaille en partenariat avec différents intervenants ou organismes oeuvrant dans le domaine de la santé, de l'hébergement ou encore avec des associations désirant offrir à leurs membres de l'information ou des services en lien avec le domaine funéraire. Pour poursuivre ce beau travail de collaboration, Jean-Guy Houle développe donc sans cesse de nouvelles relations d'affaires.



Imacom, Maxime Picard
Jean-Guy Houle,
directeur du développement.

Enfin, pour aider les gens à planifier leurs funérailles dans le respect de leurs valeurs et priorités, la Coopérative propose un service de planification funéraire. M. Houle et sa collaboratrice Carole Bricault rencontrent ainsi les gens qui en font la demande pour les guider dans leurs choix et volontés funéraires.

Les arrangements préalables de services funéraires : une option rassurante pour vous et vos proches

Aujourd'hui, notre contexte de vie nous incite à la prévoyance. On planifie ses études, sa famille, son travail, sa retraite. On se protège en achetant de l'assurance. Un testament garantit l'avenir de ceux et celles qui nous sont chers. Pourquoi alors ne pas penser à ses funérailles?

Un arrangement préalable de services funéraires se présente comme un contrat par lequel les détails et le paiement des funérailles sont réglés avant le décès. Le contrat prévoit tous les biens et services funéraires souhaités

que l'entreprise funéraire sera tenue de fournir au moment du décès.

Un choix réfléchi

Le choix de prendre ou non des arrangements préalables est une décision personnelle qui doit tenir compte de votre contexte économique, familial, etc. La plupart des gens qui règlent cette formalité de leur vivant souhaitent éviter à leurs proches le poids de démarches et de décisions souvent difficiles, dans des circonstances déjà éprouvantes. Quiconque a déjà vécu le décès d'un proche sait à quel point les décisions sont nombreuses et pénibles dans cette situation. Or, le fait d'avoir des arrangements préalables facilite les démarches et les choix.

De plus, la personne qui arrange et paie ses propres funérailles évite à ses proches de faire des choix non réfléchis sous le coup de l'émotion. C'est aussi une façon pratique de faire connaître nos souhaits pour nos propres obsèques en fonction de nos convictions personnelles, nos relations avec la famille et notre budget.

Il s'agit aussi d'arrangements sûrs puisque la loi sur les arrangements préalables régit ce secteur et assure le respect des engagements prévus ainsi que la protection des sommes versées et déposées en fiducie.

Des avantages économiques

Sur ce plan, les arrangements préalables protègent de l'inflation et garantissent que, même dans plusieurs années, les signataires

recevront la même qualité de biens et de services. Les gens sont donc assurés de recevoir demain des services au prix d'aujourd'hui, et ce, peu importe le temps qui s'est écoulé entre la signature du contrat et le moment du décès.

Certains y voient d'autres avantages financiers, tels que la réduction de leur capital et de leurs revenus d'intérêt ou la liquidation de leur argent. Certaines personnes sont difficilement assurables et considèrent l'achat de services funéraires à l'avance comme une police d'assurance.

Ce qu'offre la Coopérative

Un arrangement préalable à la Coopérative garantit des services funéraires offerts au prix en vigueur à la signature du contrat. Payer à l'avance pour des funérailles évite donc la hausse inévitable des prix en payant à la valeur d'aujourd'hui des services qui coûteront plus cher demain.

Le fiduciaire de la Coopérative confirmera par écrit le dépôt, au nom du client dans son compte en fiducie, des sommes qu'il lui a confiées à la signature du contrat d'arrangement préalable de services funéraires.

Une fois le contrat d'arrangement préalable signé, on peut en tout temps le modifier pour l'adapter aux changements de ses volontés ou l'annuler.

Et si je déménage?

Évidemment, la possibilité d'un déménagement constitue un des principaux freins pour prendre un arrangement préalable.

Voilà pourquoi les coopératives funéraires du Québec ont signé une entente de réciprocité qui leur permet d'offrir le transfert des contrats d'arrangements préalables d'une région à une autre. Grâce à cette entente, les personnes qui songent à déménager dans une autre région peuvent maintenant signer un contrat d'arrangements préalables dans une coopérative funéraire et s'assurer qu'il sera respecté par la coopérative funéraire de la région où elles emménagent, et ce, pour plus de 100 points de service au Québec. Ainsi, votre contrat d'arrangements préalables déménage avec vous!

Parlez-en à votre famille

Nous vous suggérons d'en parler franchement avec votre famille et même de vous rendre dans votre maison funéraire avec un proche. D'une part, la discussion peut vous aider à préciser vos dernières volontés et vous assurer de prendre une bonne décision. Mieux vaut consulter avant qu'après avoir tout réglé et signé. Ensuite, vous pourrez vous assurer que votre entourage est à l'aise avec vos décisions. Après tout, ce sont vos proches qui auront à vivre avec les décisions que vous aurez prises. Finalement, il est important de faire connaître à son entourage le nom de la maison funéraire que vous avez choisie et d'indiquer à votre liquidateur ou à un autre membre de votre famille l'endroit où il peut rapidement trouver votre contrat d'arrangements préalables.



Imacom, Maxime Picard
Carole Bricault, conseillère
pour les arrangements préalables.

Accompagner les personnes endeuillées à toutes les étapes

Pour la Coopérative funéraire de l'Estrie, bien soutenir les familles dans l'épreuve du deuil, c'est également leur offrir des outils qui les aideront à mieux vivre cette étape douloureuse de leur vie. Différents services sont ainsi mis à la disposition des personnes endeuillées afin qu'elles puissent s'informer, partager leur expérience, extérioriser leur peine, bref se donner les moyens de cheminer et de mieux comprendre ce qui leur arrive.

Une dynamique de groupe énergisante

De concert avec l'organisme La Rose des vents de l'Estrie, la Coopérative funéraire de l'Estrie offre aux personnes endeuillées une session de douze rencontres dont l'objectif est de les aider à mieux cheminer dans la traversée de leur deuil. Cette activité est animée par Anne-Marie Poirier, psychologue, qui propose une démarche inspirée de celle élaborée par Jean Monbourquette, auteur reconnu comme une sommité au niveau du deuil.

Une douzaine de personnes forment ainsi ces groupes où naissent de beaux liens de solidarité et d'entraide. D'ailleurs, beaucoup continueront à se rencontrer par la suite pour poursuivre les échanges. «Les premières rencontres sont habituellement plus difficiles émotionnellement, car on y raconte l'histoire du deuil: comment la personne est décédée,

l'annonce du décès, les rituels, etc. Mais au fil des rencontres, l'espoir renaît chez les participants. Les rencontres deviennent alors plus légères, les gens passent de bons moments et apprécient de plus en plus ces rendez-vous», explique Anne-Marie Poirier.

Ces rencontres de groupe attirent des endeuillés de tout âge. Certains ont perdu un conjoint, un parent, un enfant. Ensemble, ils échangent leurs ressources pour mieux vivre le deuil au quotidien. Ils réalisent aussi qu'ils ne sont pas seuls à connaître de tels sentiments.

Le service de rencontres de groupe est très abordable. Il en coûte 5\$ par rencontre de deux heures chacune. «Chaque rencontre est divisée en deux parties. Dans un premier temps, les gens échangent sur leur vécu de la dernière semaine, avec un retour sur le contenu discuté à la rencontre précédente. Puis, après la pause, nous abordons un nouveau thème», mentionne Mme Poirier.

Mieux vivre le deuil au quotidien

Les membres de la Coopérative ont également droit à trois rencontres individuelles gratuites en compagnie de la psychologue Anne-Marie Poirier. «Il ne s'agit pas d'une psychothérapie, mais bien d'une aide professionnelle pour aider les endeuillés dans leur



Anne-Marie Poirier, psychologue

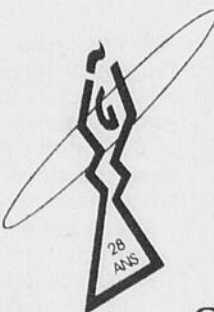
quotidien», précise Mme Poirier.

Quatre dimensions y sont abordées: la dimension physique (régulation du sommeil, appétit et préparation des repas, exercices physiques, gestion du stress, etc.); la dimension psychologique (récit de l'histoire du deuil, expression des émotions, exploration

de sentiments tels que la culpabilité, les regrets, la tristesse, la colère, etc.); la dimension sociale (réajuster ses relations sociales, accepter les invitations, s'éloigner des personnes énergivores, régler les relations conflictuelles); et la dimension spirituelle (donner un nouveau sens à sa vie, se questionner sur la foi, faire des activités nourrissantes spirituellement, etc.).

«Quand on subit une épreuve comme la perte d'un être cher, on a besoin d'une place pour en parler plus profondément, en toute confidentialité. Souvent, nos proches ne savent pas comment aborder ce sujet avec nous. Chez les personnes âgées, les enfants ont déjà leurs occupations, et dans l'entourage, bien des gens sont aux prises avec d'autres problèmes telle la maladie. Aussi, même si certaines personnes ressentent moins le besoin de parler, le fait d'entendre d'autres personnes vivant la même situation qu'eux les reconforte et les rassure. C'est donc important de trouver un endroit et des gens qui comprennent ce qu'on ressent», de rappeler Anne-Marie Poirier.

Signalons par ailleurs que la Coopérative funéraire de l'Estrie met à la disposition de ses membres un centre de documentation réunissant plusieurs feuillets d'information et des livres traitant du deuil qui peuvent également servir de guide pour les endeuillés.



Trophées Gerry

Trophées - Cadeaux
Plaques - Médailles
Dards - Articles Publicitaires
Gravure au Laser
sur bois - verre - plastic - cuir

1251 rue Denault
Sherbrooke Qc. J1H 2P6

Tel: 819-563-0539 Fax: 819-563-5807 / tropheegerry@hotmail.com

EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS


L. Richard Ltée


- Conception de bassins d'eau indigènes et conventionnels.
- Plans et réalisation d'aménagements intérieurs et extérieurs.
- Trottoirs, rocailles.
- Pavé et murets (produits Permacon).

22 ans d'expérience
Service d'entretien paysager

Visitez-nous sur Internet!
www.embellissementspaysagerslrichard.qc.ca
Bur. : (819) 820-2286 Rés. : 845-2553

Transformez vos rêves en réalité...





COLOMBE DU CIEL

Offrez une envolée de colombe

La colombe est le symbole de la paix. Elle symbolise aussi la lumière de l'âme. Associée à l'esprit du défunt, elle représente le passage vers une autre vie. On regarde au ciel pour assister au départ vers une vie nouvelle. L'envolée d'une colombe adoucit le deuil. Elle aide les membres de la famille à accepter le départ d'un être cher.

Disponible chez votre directeur funéraire
www.colombeduceiel.com

LES ENTREPRISES

ROCK LABONTÉ



APCHA

EXCAVATION

R.B.Q. : 8246-5097-15
9080-2588-Québec inc.



Vente & transport

Terre végétale
Sable
Gravier
Pierre

Excavation
Compaction
Nivellement
Marteau hydraulique
Installation septique

Terrassement
Déneigement
Remblai
Drainage
Mini-excavation

(819) 564-9988

3856, rue Roland, Rock Forest (Québec) J1N 3B7

Auprès de vous, un outil de soutien dans le deuil

AUPRÈS DE VOUS
OUTIL DE SOUTIEN DANS LE DEUIL

SOMMAIRE

- 1. Pourquoi mourir ?
- 2. Choisir sa destination
- 3. Les différents modes de sépulture
- 4. Les différents modes de crémation
- 5. Les différents modes d'inhumation
- 6. Les différents modes d'enterrement
- 7. Les différents modes de crémation et d'inhumation
- 8. Les différents modes d'enterrement

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

AUPRÈS DE VOUS
OUTIL DE SOUTIEN DANS LE DEUIL

SOMMAIRE

- 1. Pourquoi mourir ?
- 2. Choisir sa destination
- 3. Les différents modes de sépulture
- 4. Les différents modes de crémation
- 5. Les différents modes d'inhumation
- 6. Les différents modes d'enterrement
- 7. Les différents modes de crémation et d'inhumation
- 8. Les différents modes d'enterrement

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Produite par le mouvement des coopératives funéraires du Québec, la collection *Auprès de vous* est destinée à offrir un soutien aux personnes endeuillées, de même qu'à leurs proches.

Directrice des communications à la Coopérative funéraire de l'Estrie, Louise Bonin a participé au comité d'orientation de ces fascicules. «La collection *Auprès de vous* est en accord avec l'approche humaine des coopératives funéraires. Nous souhaitons ainsi soutenir les gens qui vivent un deuil, une fois les formalités funéraires terminées.»

Présenté sous forme de quatre fascicules, chacun correspondant à une ou deux phases du deuil, le contenu de cet outil permet de mieux comprendre le processus de deuil et ses étapes. On y retrouve des entrevues avec des spécialistes, des témoignages de personnes qui ont perdu

AUPRÈS DE VOUS
OUTIL DE SOUTIEN DANS LE DEUIL

SOMMAIRE

- 1. Pourquoi mourir ?
- 2. Choisir sa destination
- 3. Les différents modes de sépulture
- 4. Les différents modes de crémation
- 5. Les différents modes d'inhumation
- 6. Les différents modes d'enterrement
- 7. Les différents modes de crémation et d'inhumation
- 8. Les différents modes d'enterrement

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

un être cher, des exercices pratiques pour progresser dans le deuil, des trucs et conseils ainsi que des ressources (suggestions de livres, aide professionnelle, etc.). Bref, de l'information simple, accessible et concrète sur le deuil.

«Comme nous travaillons au contact des personnes endeuillées, nous savons à quel point la perte d'un proche peut être une épreuve douloureuse, soutient Louise Bonin. Nous n'avons pas la prétention de soulager cette douleur mais plutôt de guider les gens en leur présentant des ressources et en leur apportant un peu de réconfort. Le deuil entraîne une foule d'émotions difficiles et de questionnements; dans cette épreuve, il peut être aidant de lire les propos des gens qui l'ont vécue ou qui travaillent dans ce domaine.»

Plusieurs auteurs et spécialistes de renom ont participé au contenu de ces fascicules dont les psychologues Jean Monbourquette, Josée Jacques et Johanne de Montigny, l'auteure Suzanne Pinard, l'anthropologue Luce Des Aulniers, et Suzy Fréchette Piperni, une infirmière spécialisée en deuil.

La collection *Auprès de vous* est offerte



Louise Bonin,
directrice des communications

par la Coopérative funéraire de l'Estrie aux personnes endeuillées qui lui ont confié les funérailles d'un proche. Il s'agit d'un produit exclusif aux coopératives funéraires.

Notaire, conseiller juridique

Me Johanne Pratte

Paré Pratte, notaires
Spécialiste en règlements de succession et procédures devant notaire.
166, rue King Ouest, bureau 200, Sherbrooke (Québec) J1H 1P7
Tél. : (819) 563-3545. Téléc. : (819) 563-4324
Courriel jprat@jurisconseil.com



Plus de 25 000 membres à ce jour.
Une réussite qui ne cesse de faire ses preuves.
Bravo aux bâtisseurs et à ceux qui poursuivent la mission de la CFE.

176727

Être près des gens...

Les écouter, les guider,
les soutenir avec
dignité....

Telles sont les valeurs
que nous partageons
avec la Coopérative
funéraire de l'Estrie,
qui accompagne les
familles depuis
maintenant 30 ans.



Commandez
en ligne
www.fleuristerita.com



SHERBROOKE



530, rue Prospect
Quartier Nord
Siège social de la Coopérative

Installations de thanatopraxie,
crématorium, salon d'exposition,
centre de documentation et columbarium.



33, rue Bowen Sud
Quartier Est

Acquis de la Maison Brien & Monfette
en 1998.
Deux grands salons d'exposition



1011, rue Galt Ouest
Quartier Ouest

Grand salon d'exposition dans une
ambiance moderne et confortable.
Salon intime pour les familles, coin
pour enfants et salle de réception
de 70 places



505, rue Short
Quartier Ouest

Anciennement Salon A. Bélisle
Deux vastes salons d'exposition

ASBESTOS



240, rue Roi

Un grand salon d'exposition.

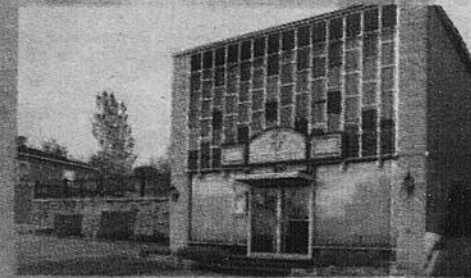
WEEDON



260, des Érables

Grand salon d'exposition

WINDSOR



64, 3e avenue

Deux salons d'exposition spacieux
et un columbarium.

Nos installations

Plus grande entreprise funéraire de la région,
la **Coopérative funéraire de l'Estrie**
compte neuf points de service ainsi qu'un
cimetière situé à Sherbrooke.

BROMPTONVILLE



72, rue Larocque

Anciennement Maison A. Bélisle
Deux grands salons d'exposition

EAST ANGUS



56, rue Laurier

Acquis de la Maison Brien & Monfette
en 1998.
Un vaste salon d'exposition

30
ans

Un **PROJET** d'envergure

Aux différents points de service s'ajoutera bientôt un complexe ultra-moderne qui réunira sous un même toit toute la gamme de services offerts par la **Coopérative funéraire de l'Estrie**.

Situé sur la rue du 24-Juin, ce complexe permettra ainsi de mieux répondre aux besoins actuels de la clientèle... et à ceux de demain.

Les travaux devraient débiter à l'automne prochain pour se terminer en avril 2006.

565-7646

1 877 565-7646

www.coopfuneraire.com

CIMETIERE
*Les jardins
du souvenir*



485, rue du 24 Juin,
Sherbrooke

Cimetière et mausolée

30
ans

Le programme Solidarité : pour soutenir les parents en deuil

Nous savons que la perte d'un enfant est probablement l'événement le plus bouleversant qui puisse survenir dans la vie d'une famille. Fidèle aux valeurs d'entraide et de solidarité qui sont le fondement du mouvement coopératif, le réseau des coopératives funéraires du Québec a voulu démontrer de façon tangible son soutien aux familles éprouvées par cette terrible tragédie.

C'est dans cet esprit que les membres de la Coopérative funéraire de l'Estrie ont adopté le programme Solidarité mis sur pied par le mouvement des coopératives funéraires. Ce programme permet d'offrir des funérailles à frais minimes aux membres qui perdent un enfant.

Nous comprenons à quel point il est important de se sentir appuyé lors d'une telle épreuve. C'est pourquoi nous tenons à être à vos côtés.

Solidaire dans la perte d'un enfant

La Coopérative a été créée par et pour ses membres. À ce jour, la Coopérative a regroupé 25 000 membres. Chaque année, les surplus sont réinvestis pour améliorer les services offerts. Les membres ont donc décidé

d'utiliser une partie des surplus pour créer le programme Solidarité.

Le programme Solidarité s'applique aux membres lors du décès d'un enfant de 14 ans et moins. Dans cette situation, la Coopérative s'engage à assumer une partie des coûts reliés à ses propres biens et services qu'elle offre lors des funérailles, jusqu'à concurrence de 2 500\$, sauf lorsqu'un programme gouvernemental s'applique.

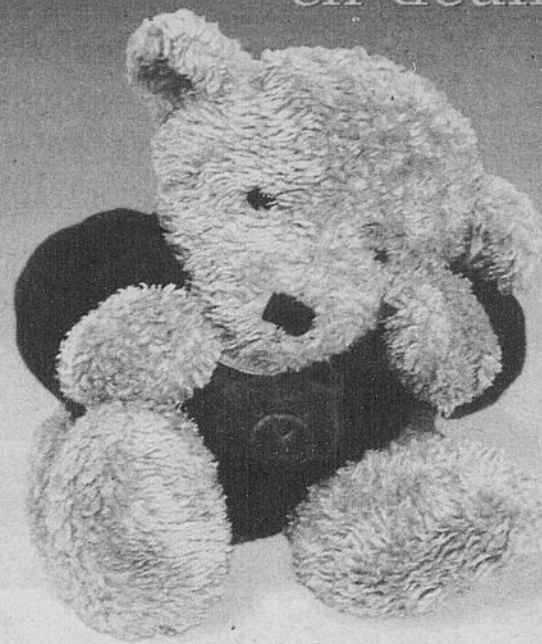
Comment participer au programme Solidarité?

Simplement en devenant membre de la Coopérative funéraire de l'Estrie. Ce faisant, vous vous joignez aux 130 000 membres du plus grand réseau de salons funéraires au Québec.

Vous joignez ainsi votre voix à ceux et celles qui posent un geste de solidarité envers les familles qui perdent un enfant.

Les membres de votre coopérative funéraire sont des gens de compassion. Dans un geste de solidarité et d'entraide, ils ont la capacité de s'unir pour soutenir ceux et celles qui perdent un enfant.

Soutenir les parents
en deuil



East Angus

**Une présence rassurante
pour toute la communauté!**

*Depuis 30 ans,
la Coopérative funéraire de l'Estrie
place les gens au coeur de ses priorités.*

Merci d'être là pour nos citoyens!



Ville de East Angus

146, rue Angus Nord
JOB 1R0
Tél. : 832-2868

175939

Ville de
Windsor

*La Ville de Windsor tient à souligner les 30 ans
d'accompagnement, de soutien et de sympathie
de la Coopérative funéraire de l'Estrie.*

*Votre présence chaleureuse est cruciale, pour les
familles éprouvées par la perte d'un être cher.*

Merci pour votre professionnalisme!

175102



**ÉLECTRICITÉ
CONTACT R.L. INC.**

ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS

✓ **RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL**

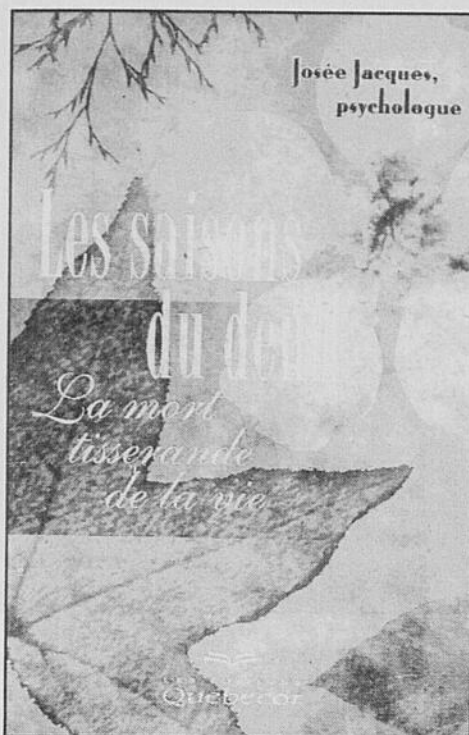
PROPRIÉTAIRES

GÉRALD ROY
CELL. : (819) 560-1077
GÉRARD LAROCHELLE
BUR. : (819) 571-4428

MAINTENANCE

175103

Une foule d'informations mises à la disposition des membres



Toujours dans sa mission de bien informer ses membres, la Coopérative funéraire de l'Estrie a aménagé au 530 de la rue Prospect, à Sherbrooke, un centre de documentation réunissant des centaines d'ouvrages, magazines, livres, feuillets d'information et autres.

Considérant l'importance que revêt pour nous notre mandat d'éducation, ce volet est appelé à prendre de l'ampleur dans le nouveau complexe qui ouvrira ses portes au printemps prochain. Dans un environnement calme et agréable, ce centre de documentation unique en Estrie sera le lieu de référence pour les gens qui désirent en savoir plus sur les dimensions de la mort et du deuil, qu'elles soient psychologiques, physiques, économiques ou spirituelles. Ils pourront aussi fureter sur Internet pour obtenir plus d'information ou encore emprunter certains documents à la nouvelle bibliothèque.

Centre de documentation

Par la création de son centre de documentation, la Coopérative funéraire de l'Estrie a voulu répondre à de nombreuses demandes concernant l'accès à la documentation touchant le thème de la mort et du deuil. Ce centre regroupe ainsi un ensemble de livres et de documents traitant des différents aspects de cette réalité. On y trouve:

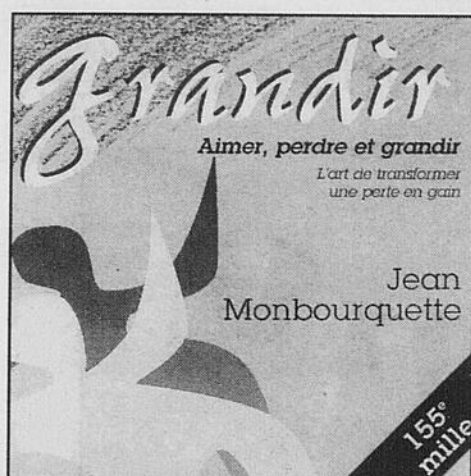
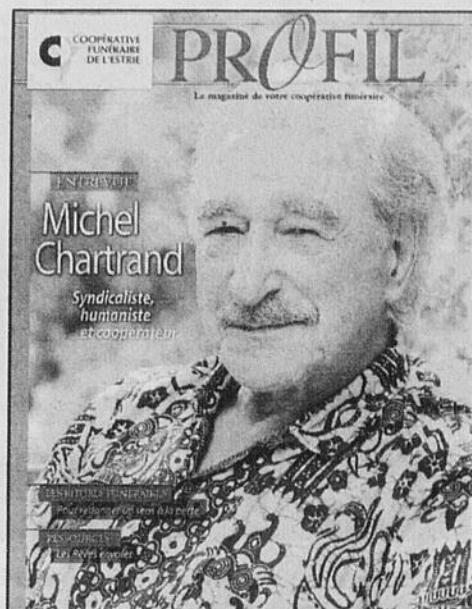
- des livres traitant de la mort;
- une centaine de titres portant sur l'accompagnement des mourants, l'enfant et la mort, le deuil, etc. (Ces livres peuvent être empruntés à la Coopérative);
- des articles de journaux et de périodiques à consulter sur place;
- la revue *Frontières*, des rapports de recherche, des textes de conférences, de colloques, de nombreuses bibliographies classées par sous-thèmes.

Documents publiés par la Coopérative

- La dimension psychologique dans le traitement du cancer;
- L'évolution des moeurs funéraires, le quand et le pourquoi des gestes rituels;
- Répertoire d'adresses utiles pour le règlement d'une succession;
- Recueils des textes du colloque «La mort, parlons-en!»

Le magazine d'information Profil

Afin d'établir un contact plus direct avec ses membres et d'offrir à la population de l'information sur les thèmes de la mort et du deuil, la Coopérative a lancé, en 1989, un bulletin d'information de douze pages distribué gratuitement à ses membres deux fois par année. Dans le but de permettre aux membres des coopératives de tout le Québec de profiter de cet outil de qualité, la revue *Profil* a été confiée en 1999 à la Fédération des coopératives funéraires du Québec qui en a élargi la distribution à l'ensemble de ses membres.



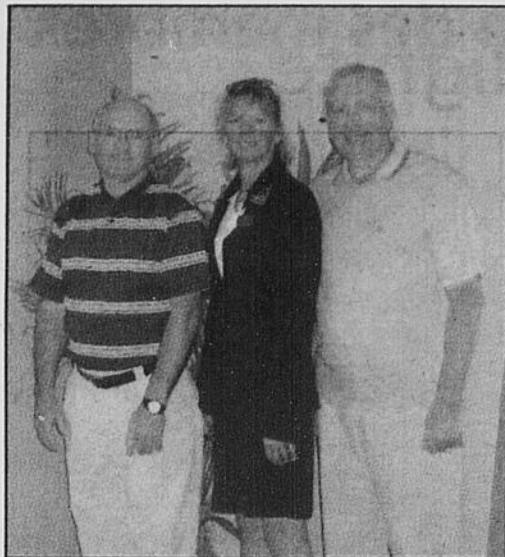
*Bravo
pour cette force
que vous partagez!*

Une coopérative funéraire, un choix
à la portée de tous
et dans tous les milieux.

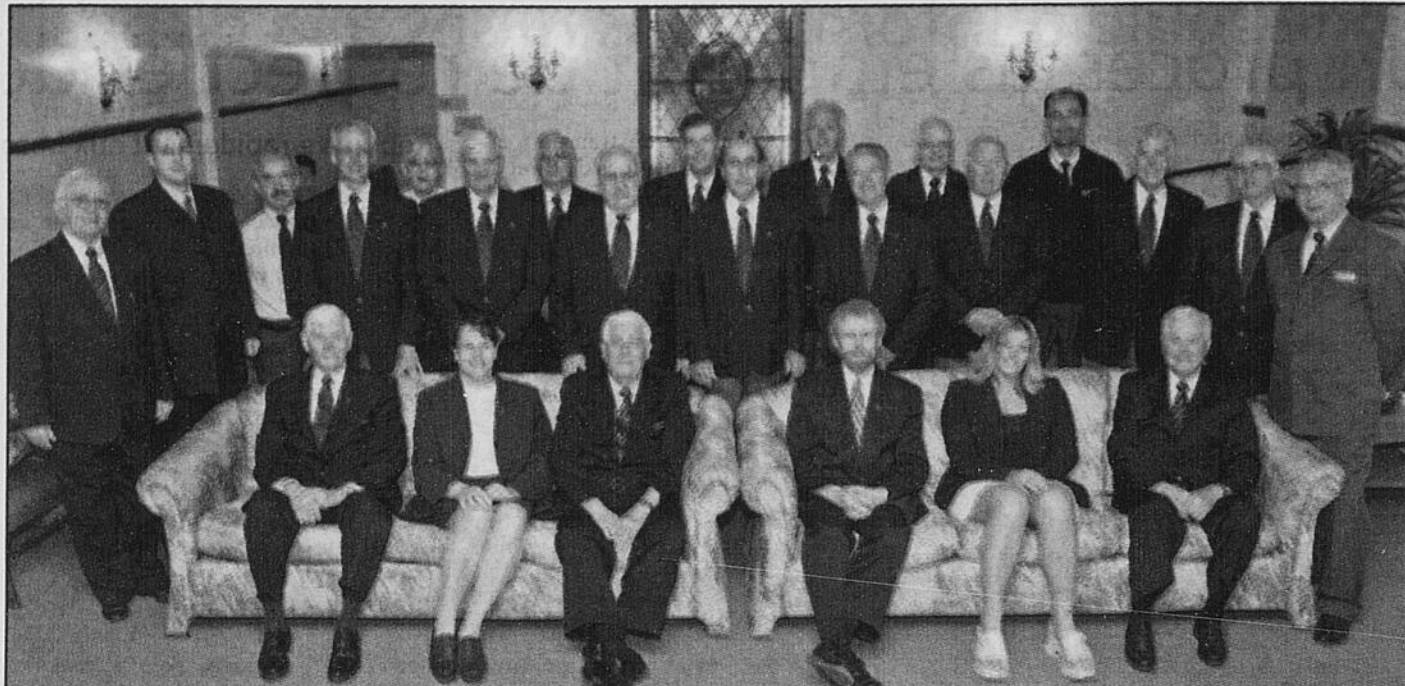
Les Entreprises Charles Lévesque

Distribution de cercueils et d'urnes
funéraires.

255, rue St-Antoine
Ste-Anne-des-Plaines
(Québec) J0N 1H0
(450) 478-2641
Télé. : (450) 478-5443



L'équipe de la Coopérative funéraire d'Asbestos: Gilles Yergeau, Aline Richer (coordonnatrice) et Denis Drouin.



Imacom, Maxime Picard

Marcel Petit, Suzanne Côté, Raymond Petit, Mario Lemaire, Sonia Paquette, Jean-Jacques Brochu, Jean-Marie Beauchesne, Alain Charest, Normand Baillargeon, Jean-Marie Dubé, Jacques Marcel, Gérard Côté, Gaétan Boisvert, Doris Campbell, Pierre Langlois, Jean-Guy Paquet, Robert Prince, Jacques Paradis, Gérard Gagnon, Guy Bernier, Réjean Auger, Raymond Laplante, Gaétan Blanchard et Bertrand Labrecque. Absents sur la photo: Ronaldo Pednault, Gilles Poliquin, Gérard Hamel, Marc Lessard, Jean-Louis Grimard, Réal Houde, Guy Boivin, Jean-Paul Brisson et Gaétan Tardif.

Une grande équipe à votre service!



Imacom, Maxime Picard

L'équipe de la Coopérative funéraire d'East Angus/Weedon: assis, Paul Thompson, Gérard Dupré (coordonnateur) et Jean-Marie Ménard; debout, Jeannine Dupré, Jean-Louis Fréchette, Jean-Guy Paulin, Guy Gosselin, Gérald Saint-Laurent, Réнал Vachon, Jean-Guy Paillé et Mariane Gendron.



L'équipe de la Coopérative funéraire de Windsor: première rangée, André Lemelin, Germain Proulx, Georgette Turgeon et Lionel Turgeon (coordonnateur); deuxième rangée, Pierre Morey et Noëlla Kendall; troisième rangée, Earl Kendall et Monique Bégin; quatrième rangée, Jean-Noël Bégin et Bertrand Roy; cinquième rangée, Réal Richard. Absents sur la photo: Denis Pelletier, Richard Blanchette, Maurice Poirier et Andrée St-Pierre.



Impressions commerciales
et industrielles,
service de photocopies
noir et blanc et couleur,
faire-part, estampes

173, rue Notre-Dame
Bromptonville (Québec) J0B 1H0

Tél. : (819) 846-3821

Courriel : imprimeriemichelnadeau@b2b2c.ca

Un processus empreint de respect et de dignité

Dignité et respect... De l'officialisation du décès jusqu'aux funérailles, ces valeurs influencent chacune des étapes franchies à la Coopérative funéraire de l'Estrie. Du thanatopracteur au directeur de funérailles, en passant par tous les gens qui gravitent autour des familles lors des funérailles, chacun prend en effet son rôle à coeur pour permettre aux familles de vivre le plus sereinement cette épreuve.

À titre de directeur des opérations, Mario Lemaire établit les horaires des thanatoprac-

teurs, des gens oeuvrant au transport et à l'entretien ainsi que des équipes de direction funéraire. Pour chaque famille éprouvée, les funérailles sont un moment bien particulier, empreint de beaucoup d'émotions. «Cette étape est majeure dans le processus du deuil et c'est pour cela qu'il faut s'assurer que toute l'équipe nécessaire sera en place, qu'aucun détail ne sera négligé. Des véhicules impeccables et à l'heure, un directeur des funérailles compatissant et à l'écoute, le respect du rythme des familles, tout cela a beaucoup d'importance», fait remarquer M. Lemaire.



Imacom, maxime picard

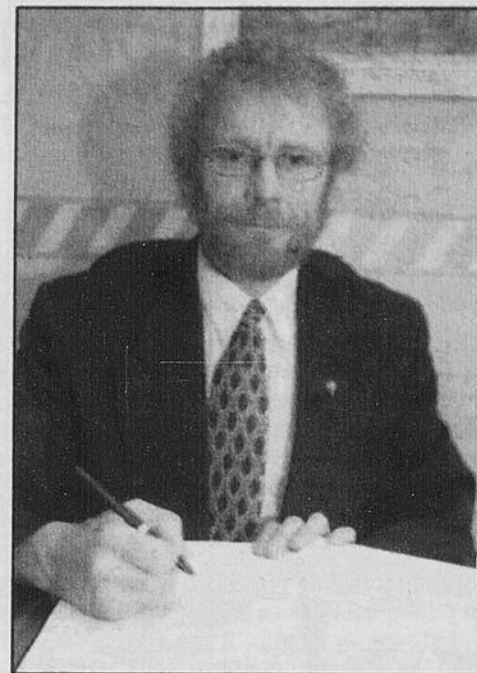
Pour répondre rapidement aux nombreux besoins, la Coopérative funéraire de l'Estrie compte sur une importante flotte de dix-sept véhicules.

Répondre rapidement aux besoins

Même si la Coopérative dessert 850 familles par année, chaque cérémonie est organisée et planifiée de façon unique. La Coopérative se fait d'ailleurs un point d'honneur d'offrir des services personnalisés, empreints d'humanisme, dans le respect des besoins, des coutumes et des valeurs de chaque famille.

Ce défi plaît énormément à M. Lemaire qui oeuvre dans le domaine depuis une vingtaine d'années. «En fait, c'est une passion qui s'est transmise de père en fils... Ce qui m'attire tout particulièrement dans ce travail, c'est le côté humain.», explique-t-il.

Il y a aussi le fait que ce métier n'est jamais routinier... Chacune des funérailles est unique et doit être organisée pour permettre à la famille de vivre les adieux de la façon la plus sereine possible. «La Coopérative funéraire de l'Estrie se fait un devoir de répondre rapidement à ses membres. On peut d'ailleurs joindre la Coopérative à toute heure du jour. Dans certains cas, le transport du corps doit s'effectuer durant la nuit. On retrouve ainsi des employés sur tous les quarts de travail - jour, soir et nuit - pour le transport». Notons par ailleurs que les véhicules de la Coopérative peuvent également servir au transport de corps vers d'autres hôpitaux pour des autopsies notamment, ou pour des dons de corps. «Pour tout ce qui est dans la périphérie de Sherbrooke, nous desservons les coroners pour le transport des corps», précise M. Lemaire.



Imacom, Maxime Picard

Mario Lemaire, directeur des opérations.

Et travailler avec la mort, est-ce difficile? «Personne n'est à l'abri de la mort, nous décéderons tous un jour. Ce travail nous rappelle à quel point il est important de tirer le meilleur de la vie», ajoute Mario Lemaire.



La Maison LIJENTHEM
Fleuriste

752, rue Conseil, Sherbrooke
(coin 10e Avenue)
Tél. / téléc. : (819) 562-6254
1 800 247-6254

OUVERT 7 JOURS
Nous livrons partout dans le monde

Teleflora

Unir ses forces et ses atouts, tel est le propre d'une coopérative qui prend en charge les besoins de ses membres.

Félicitations pour les 30 ans de la CFE

Luc Grimard, propriétaire

175287



Delorme, Le Bel, Bureau tient à souligner et féliciter la Coopérative funéraire de l'Estrie pour son implication et son appui à la communauté depuis 30 ans.


Delorme Le Bel Bureau S.E.N.C.
AVOCATS

2355, rue King Ouest, bureau 100
Sherbrooke
566-6222

172211

Le mandat d'inaptitude et la procuration générale avec clause d'inaptitude

Quand nous sommes en bonne santé, il est difficile d'imaginer ce qui se passerait si un jour nous nous trouvions dans l'impossibilité de payer nos factures, faire nos courses, prendre soin de notre personne.

Par chance, le législateur y a pensé pour nous en adoptant, le 15 avril 1990, la *Loi sur le Curateur public et modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives*.

En effet, cette loi permet à une personne saine d'esprit (nommée «Mandant») de désigner, dans un mandat d'inaptitude, une personne digne de confiance (appelée «Mandataire») afin d'administrer ses biens et prendre soin de sa personne dans l'éventualité de son inaptitude. On peut même y ajouter des volontés quant aux traitements de fin de vie que plusieurs appellent le «testament biologique».

À défaut de se prévaloir de ce privilège qui nous est offert depuis 1990 de signer un mandat d'inaptitude, si nous devenons inapte, il faudra procéder à l'ouverture d'un régime de protection au moyen d'une requête adressée au tribunal. Dans ce cas, c'est notre famille qui désignera la personne qui administrera nos biens et veillera à notre bien-être personnel. La personne choisie par notre famille ne sera peut-être pas celle que nous aurions voulu. De plus, les coûts d'une telle procédure d'ouverture d'un régime de protection sont plus élevés que les coûts d'une homologation d'un mandat d'inaptitude.

Il faut en effet, pour qu'un mandat d'inaptitude puisse être utilisé par notre mandataire, qu'il soit homologué par le tribunal. Cependant, cette procédure d'homologation peut être exécutée plus rapidement si vous confiez cette tâche à un notaire accrédité pour agir en la matière par la Chambre des notaires du Québec. Lors de cette procédure d'homologation devant le tribunal, il faudra établir l'inaptitude du mandant au moyen d'une évaluation médicale et psychosociale. Comme cette procédure prend un certain temps (à peu près deux mois), que se passe-t-il pendant cette période d'homologation? Rien ne peut se passer car l'exécution du mandat d'inaptitude est

subordonnée à la survenance de l'inaptitude et à l'homologation par le tribunal. Le mandataire ne peut donc pas agir et tout est «gelé».

Que faire pour éviter cette période d'impossibilité d'agir de notre mandataire pendant les procédures d'homologation? Nous pouvons demander à notre notaire de préparer pour nous une procuration immédiate avec clause d'inaptitude. Par ce document, le mandant désigne un «Procureur» pour administrer ses biens immédiatement et ce, même si le mandant est sain d'esprit et en pleine possession de ses moyens. De plus, il désigne, dans le même document, un «Mandataire» pour administrer ses biens et prendre soin de sa personne dans l'éventualité de son inaptitude.

Le procureur peut donc agir pour le mandant si ce dernier est dans l'impossibilité de le faire parce qu'il est en voyage à l'extérieur ou parce qu'il est immobilisé à l'hôpital à la suite d'un accident ou une maladie qui aura réduit sa mobilité seulement et non ses facultés mentales.

Un autre avantage de taille d'une telle procuration immédiate avec clause d'inaptitude consiste à permettre à notre mandataire d'agir pendant la procédure d'homologation, tel que mentionné précédemment, à la suite de la survenance de notre inaptitude. Contrairement au mandat d'inaptitude où l'administration du mandataire ne peut débuter qu'à la suite de l'homologation du mandat, la jurisprudence a établi que le procureur nommé dans une procuration immédiate avec clause d'inaptitude pourra continuer à agir pendant les procédures d'homologation et ce, jusqu'à l'entrée en fonction du mandataire suite à l'homologation de la procuration avec clause d'inaptitude.

Il faut savoir cependant que les pouvoirs confiés à un procureur ou mandataire sont très vastes et la personne désignée pour agir à cette charge doit avoir toute notre confiance. Il nous est toujours possible de changer d'idée et de révoquer une procuration ou un mandat si notre situation a changé et qu'une nouvelle personne



Nathalie B. Poisson, notaire

doit dorénavant assumer la responsabilité de procureur et mandataire.

Nathalie B. Poisson, notaire associée
Étude Lagassé Lachance Poisson, notaires



Coopérative
de développement
de l'Estrie

La saison estivale arrive à grands pas.

Vous avez des menus travaux à effectuer?

Appelez les coopératives jeunesse de services (CJS).

Des jeunes sont à l'oeuvre dans huit (8) CJS.

Appelez pour encourager la jeunesse.

Pour plus d'informations, contactez

Sonia Dupont au
(819) 566-0234
poste 108

Service personnalisé
Estimation Gratuite
(service à domicile)

Faire-part
Cartes Mortuaires
Plaque Souvenirs
Cartes de Remerciement

Conception ★ Infographie

KMSI ENR. 3725, rue Duclos # 8
Sherbrooke, Québec. J1L 2L8

Merci de nous avoir donné la chance
de faire partie de votre équipe
si dynamique.

De toute l'équipe de KMSI enr.,
nous vous souhaitons,
un bon 30^e anniversaire.

Denis Carrière, directeur

Tél. : (819) 565-4838 / Cell. : (819) 574-1600

Télec. : (819) 563-4334

Courriel : kmsi@sympathico.ca

Les responsabilités fiscales lors d'un décès

Vous avez récemment vécu le décès d'un proche et vous êtes chargé de régler les affaires de cette personne. La présente chronique vise à vous indiquer sommairement les responsabilités que vous aurez en tant que représentant légal de la personne décédée ainsi qu'à vous fournir des renseignements utiles quant à certaines démarches à suivre.

Quelles sont vos responsabilités en tant que représentant légal?

Tout d'abord, en tant que représentant légal, vous avez des responsabilités selon les lois fiscales. Le représentant légal doit, entre autres, produire toutes les déclarations de revenus requises pour la personne décédée, veiller à ce que tous les impôts exigibles soient payés, obtenir des certificats de décharge ou d'autorisation des autorités fiscales avant de répartir les biens de la personne décédée et, enfin, informer les bénéficiaires sur l'imposition des sommes qu'ils reçoivent de la succession.

Pour remplir adéquatement ses responsabilités, le représentant légal doit s'assurer de posséder tous les renseignements fiscaux sur la personne décédée. Ainsi, il est important d'obtenir une copie du certificat de décès de la personne décédée, le numéro d'assurance sociale de la personne décédée ainsi qu'une copie du testament ou d'un autre document légal indiquant qui est le représentant légal. Ces documents devront être soumis aux autorités fiscales afin de pouvoir obtenir des renseignements de leur part.

Quelques démarches à effectuer

Par ailleurs, il est important que les autorités fiscales ainsi que les institutions financières soient informées le plus tôt possible du décès, surtout lorsque la personne décédée recevait la prestation de la sécurité de la vieillesse, une rente de la Régie des rentes du Québec, le crédit pour la TPS ou la TVQ, la prestation fiscale canadienne pour enfants ou le paiement d'un fonds enregistré de revenu de retraite. De plus, si la personne décédée était un enfant pour lequel la prestation fiscale canadienne pour enfants était versée, les autorités fiscales devront être avisées. Lorsque de tels paiements étaient reçus par la personne décédée, le représentant légal doit informer les autorités fiscales de la date du décès, et ce, le plus tôt possible, pour faire arrêter le versement de ces montants et, s'il y a lieu, pour les faire transférer à un survivant.

Les prestations de décès, la rente de conjoint survivant ou la rente orphelin

Si la personne décédée a cotisé, de son vivant, au Régime de rentes du Québec, ses proches pourraient avoir droit à une aide financière. L'aide financière versée par la Régie des rentes du Québec peut être versée soit sous forme de prestation de décès, soit en une rente de conjoint survivant ou soit sous forme de rente orphelin. Pour recevoir ces prestations, le représentant légal doit en faire la demande par écrit. Par contre, il est important de savoir que les rentes de conjoint survivant ne sont versées que si la personne a suffisamment cotisé au Régime des rentes du Québec.

La prestation de décès consiste en un paiement unique de 2500\$. La prestation est versée à la succession, aux héritiers ou, sinon, à la personne qui acquitte les frais funéraires. La prestation de décès est imposable et, en règle générale, elle doit être déclarée dans le revenu de la succession. La rente de conjoint survivant peut être versée tant au veuf qu'au conjoint de fait, y compris les conjoints de même sexe. Finalement, la rente orphelin peut être versée à la personne qui a la charge d'un enfant mineur de la personne décédée, et ce, jusqu'à ce que l'enfant atteigne 18 ans. La rente orphelin doit toutefois être déclarée comme un revenu de l'enfant.

Ainsi, selon la situation de la personne décédée ou de ses héritiers, il peut s'avérer judicieux de consulter un fiscaliste pour s'assurer de bien effectuer les démarches discutées précédemment. En tant que représentant légal, vous aurez ainsi la certitude d'avoir optimisé les affaires fiscales de la succession.



Paul Gosselin, CA

Paul Gosselin, CA, associé
Raymond Chabot Grant Thornton
En collaboration avec Marie-Andrée Babineau, CA, M.Fisc.

Le mouvement coopératif au Québec :

* 7,5 millions de membres * 3000 coopératives * 80 000 emplois * Chiffre d'affaires de 18 milliards \$

Soyons fiers de notre patrimoine coopératif

*Imacom est fier de s'associer
au succès des trente ans de la
Coopérative funéraire de l'Estrie.*

COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE
30 ans avec vous!

IMACOM
COMMUNICATIONS

BINGO 55
ABÉNAQUIS
7 jours/7
3 500\$ en prix
Tous les soirs possibilité de 4 000\$
55, Abénaquis, Sherbrooke
Pour info : (819) 573-0299
LE GRAND TOUS
Permis no 67362-1

Vivre un deuil : une expérience difficile

Le deuil est une expérience parmi les plus bouleversantes et une des principales sources de stress que nous ayons à surmonter. Il n'y a pas de formule miracle pour soulager la grande douleur occasionnée par la perte d'un être cher. Néanmoins, il existe des moyens pour mieux vivre cette période difficile.



Exprimez vos sentiments: donnez-vous le droit de pleurer

La période de deuil nous fait vivre des émotions d'une grande intensité qui affectent souvent le cours normal de nos vies. Il est important à ce moment de se donner le droit de pleurer, d'exprimer ses regrets, son chagrin, sa peine. Cela fait partie des étapes normales qui nous permettent de faire face à la réalité et peu à peu de réorganiser notre vie. Ce qui est important, c'est de se respecter et de se laisser le temps de vivre les émotions que nous ressentons.

Prenez soin de vous

Les circonstances difficiles d'un deuil vous rendent plus vulnérable à contracter des maladies. Accordez une attention particulière à votre santé; mangez raisonnablement et prenez suffisamment de repos. Si vous ne vous sentez pas bien, ne tardez pas à consulter votre médecin.

Ne décidez rien à la hâte

Le départ d'un proche entraîne souvent d'autres changements dans notre vie. Vous aurez sans doute à envisager un nouveau mode de vie; évitez alors des changements trop brusques (déménagements, transactions financières, remariage, etc.) qui pourraient devenir une nouvelle source de stress que vous auriez de la difficulté à surmonter. Ne prenez pas de décision à la hâte, sinon demandez l'avis de différentes personnes et d'experts de votre entourage.

Demandez de l'aide

La personne qui vit une grande peine a besoin que quelqu'un soit présent au moment où elle en sent la nécessité. N'hésitez pas à demander de l'aide. Pensez aux parents, aux amis qui sont passés par là et qui peuvent vous assurer de leur support, de leur soutien et de leur affection. N'hésitez pas à consulter des spécialistes (psychologues, travailleurs sociaux, etc.) qui sauront vous accompagner dans votre cheminement.

Comment aider les êtres qui vous sont chers à vivre un deuil?

1. Soyez à l'écoute: la personne qui vient de perdre un être cher a besoin de parler du défunt, ainsi que d'évoquer les souvenirs d'événements vécus ensemble. Il est important de la laisser s'exprimer là-dessus.
2. Offrez une aide pratique: les gens qui vivent un décès sont, pour la plupart, extrêmement désespérés et leur offrir, soit de garder les enfants, soit de les inviter à prendre un repas, peut être d'un grand soulagement.
3. Encourager le recours à des spécialistes: il se peut que les réactions au deuil vous apparaissent trop extrêmes par rapport à ce qui est considéré comme l'expression normale de chagrin. Il serait important alors de recommander la rencontre avec des intervenants spécialisés dans ce genre de problématique.

Source: *Faire face au deuil*, document publié par l'Association canadienne pour la santé mentale.

Le service d'accompagnement au deuil à la coopérative

Attentifs à votre souffrance, les conseillers de votre coopérative peuvent vous suggérer des ressources ou vous soutenir dans cette épreuve.

Que ce soit pour un deuil récent ou éloigné, nous mettons à votre disposition un lieu et un espace où vous pourrez trouver:

- une présence chaleureuse;
- une écoute attentive;

- un soutien psychologique;
- un accompagnement.

Ce service consiste en une ou plusieurs rencontres individuelles avec une personne ayant une formation en suivi de deuil.

Pour obtenir plus d'information, contactez la responsable des communications à la Coopérative au (819) 565-7646.

« Si le passé est garant de l'avenir » imaginez le futur

BRAVO POUR VOS 30 ANS

PRIVILEGES  DESIGN INC

« Quand le choix est la création »

Fabricant québécois
d'urnes de pierre, de bois, de verre et voûtes d'urne.



*Félicitations pour 30 ans
de professionnalisme!*

2849, rue King Ouest. 566-2141

Les enfants et la mort

À la mort d'une personne chère, les enfants vivent un deuil, même s'il est différent de celui d'un adulte. Pour parler de la mort aux enfants afin de mieux comprendre ce qu'ils vivent, il est important de connaître quelques-unes de leurs réactions qui diffèrent selon les âges.

- De 0 à 5 ans: les enfants ne croient pas que la mort est définitive. C'est l'âge de la pensée magique, du mystère et du merveilleux. Ils vivent dans le moment présent, dans le concret.

- Entre 5 et 9 ans: ils commencent à comprendre la finalité de la mort. Des émotions très fortes, dont la culpabilité, peuvent alors se manifester.

- À l'adolescence: ils sont plongés dans une grande période de questionnement face au sens de la vie. Ils ont tendance à s'isoler. Ils ont besoin de se sentir écoutés et soutenus par les adultes et les amis.

Comment les aider

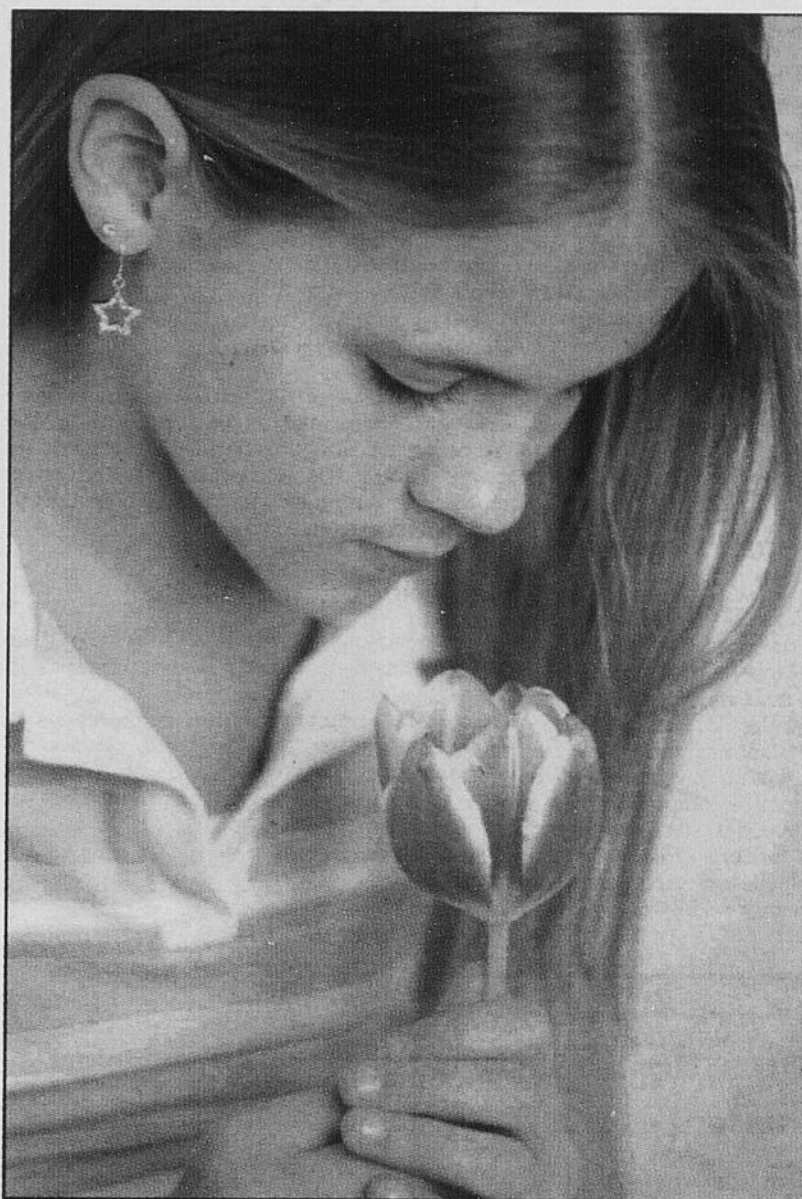
Voici quelques conseils pour aider les enfants et les adolescents à comprendre la mort.

Profitez de nombreuses situations où l'on peut initier les enfants à la réalité de la mort. Un oiseau ou un poisson rouge trouvés morts peuvent être d'excellentes occasions de parler de ce sujet et d'encourager l'expression des émotions.

Soyez patients et attentifs. Il n'y a pas de formule universelle qui s'applique à tous les enfants. Ajustez-vous aux besoins de chacun.

Répondez avec le plus de franchise possible aux questions que la mort suscite chez l'enfant. Ne vous inquiétez pas s'il n'y a pas vraiment de réponses satisfaisantes; l'important, c'est d'être simple, honnête et de communiquer avec eux avec chaleur et compréhension.

Soyez prêt à lui répéter les explications et, si vous ne connaissez pas la réponse, avouez votre ignorance.



Une occasion de dire adieu

Si on ne tient pas compte d'eux, les enfants peuvent se sentir mis de côté et davantage isolés. Lors d'un décès, il peut être salutaire de faire participer les enfants au déroulement du deuil de la famille en leur permettant d'assister, s'ils le souhaitent, au service funéraire. Dans ces moments, prévoyez qu'un adulte compréhensif et disponible demeure à leurs côtés de façon continue.

Si les enfants ne peuvent assister aux funérailles, il peut être bon de les inviter à faire un dessin; les plus vieux peuvent écrire une carte de sympathie, lire ou composer un poème, une chanson, faire une murale avec des photos, faire une visite au lieu de sépulture ou tout autre geste significatif.

Regardez des albums photos en compagnie de votre enfant afin de vous remémorer de bons souvenirs.

Soyez conscients que des peurs cachées peuvent surgir chez les enfants et qu'il est important à ce moment-là de leur donner l'occasion de les exprimer tout en les informant et les rassurant.

Permettez aux enfants et adolescents de partager leurs multiples émotions. La colère, la culpabilité, la tristesse, la révolte sont des réactions normales à la suite du décès d'un être cher.

L'adolescent aura particulièrement besoin du soutien des amis et de la famille à qui il pourra exprimer ses sentiments tout en se sentant écouté et compris. Il est bon de leur faire savoir qu'il n'y a pas de honte à exprimer leur chagrin.

Les adultes peuvent profiter de l'occasion pour partager leurs croyances religieuses avec les jeunes vis-à-vis de la mort. Ce peut être une belle occasion d'échanger sur leur façon de voir la vie et de parler des valeurs fondamentales auxquelles ils adhèrent.

Tout compte fait, dans cette situation douloureuse, ce qui demeure primordial, c'est avant tout de leur témoigner que nous sommes présents à leur peine et que nous les aimons.

« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat. »

Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, Nobel de la Paix 2001

Félicitations!

Les Industries
J.L.Y. Provost inc.

Cercueils • Caskets

Spécialité : fabrication de cercueils.

102, rue du Sommet, Huberdeau (Québec) J0T 1G0
Téléphone : (819) 687-2351 • Télécopieur : (819) 681-0650
indjly@qc.aira.com

175263

ASSURANCES

AGA

ESTRIE INC.

Conseiller en sécurité financière, assurances
et rentes collectives

Laurent Roy

Bernard Benoit

2050, rue King Ouest
Bureau 330
Sherbrooke (Québec)
J1J 2E8

Téléphone : (819) 823-2434
Télécopieur : (819) 823-9932
Cellulaire : (819) 823-2858
Courriel : lroy@agaestrie.com

30 années de vie pour la CFE.
À l'image de nos croyances et de notre dignité.

175207

Pour redonner un sens à la perte

On dit souvent que les rituels sont omniprésents dans nos vies. On parle du rituel du matin, du rituel du dodo pour les enfants, du rituel de fin de semaine, etc. «De façon générale, les rites marquent des changements dans le temps, soulignant de quoi l'on se prépare, à quel état antérieure ou à quelle personne on apprend à renoncer. Ils permettent aussi de ressentir, à des degrés variables, ce que le changement ou la perte suscite en nous», explique Luce Des Aulniers, anthropologue et professeur au département des communications ainsi qu'au Centre d'études sur la mort de l'UQAM.



Luce Des Aulniers

Les rites funéraires

Lorsqu'un proche décède, une lourde charge émotive plane habituellement au sein du groupe de personnes qui gravitaient autour de lui. C'est pourquoi la pratique de rites funéraires implique généralement le rassemblement de gens qui, dans un endroit et à un moment précis, pourront ensemble donner forme à cette émotivité.

Après la réception du caractère irrecevable de la mort, ils peuvent alors tenter de chercher un sens aux événements. En trouveront-ils un? Pas nécessairement. Néanmoins, le simple fait de chercher leur permet de ne pas se sentir totalement impuissants face aux événements et surtout de recréer ensemble du «vouloir-vivre».

De quoi sont composés les rituels funéraires?

Dans la religion catholique, l'ensemble des rites traditionnels comprend la visite au salon (exposition), la cérémonie funéraire, la procession (cortège quittant l'église et se rendant au cimetière), la réception après les funérailles, la disposition du corps et la cérémonie commémorative. «Les rituels, funéraires ou non, suivent toujours une certaine progression. Ils comprennent un moment qui marque le début, soit l'exposition dans le cas des rites funèbres. Ensuite, nous retrouvons un certain déroulement, qui est représenté ici par la procession vers le cimetière et, en

dernier lieu, une fin, qui doit souligner la disparition de la personne, soit la disposition du corps», explique Yves Perreault, prêtre au Service de l'éducation de la foi au diocèse de Sherbrooke.

Plusieurs auteurs et psychologues déplorent que le caractère tabou qui entoure la mort dans notre société amène certaines personnes à vouloir «bâcler» ces rituels afin d'en finir au plus vite avec ce moment, espérant passer plus rapidement à une autre étape.

Les formules rapides du type «sans exposition» sont aujourd'hui plus courantes. Si



L'abbé Yves Perreault

pour certains, cette option est pleinement réfléchie, pour d'autres elle cache simplement un déni face à la mort. «Beaucoup de gens qui avaient décidé de ne pas exposer le défunt ont eu par la suite du mal à faire leur deuil, soutient Yves Perreault. Ils avaient alors l'impression que quelque chose n'était pas conclu dans leur relation avec la personne décédée. On pense que ce sera moins triste et dérangeant s'il n'y en a pas du tout. C'est pourtant le contraire qui se produit... Mais aujourd'hui, tout presse et tout se règle rapidement. Les rites funéraires ne font pas exception.»

Pour Luce Des Aulniers, les rituels servent à reconforter les endeuillés, mais également à redéfinir celui ou celle qui n'est plus. «Le défunt n'appartenait pas seulement à une famille. Au salon funéraire, on retrouve plein de gens qui ne se connaissent pas. Il y a la famille, le groupe du bureau, celui du club de quilles, le cercle d'amis, etc. Ainsi, quand les proches rencontrent tous ces gens, ils réalisent que le défunt avait de l'importance pour d'autres personnes qu'eux-mêmes. Dans le processus de deuil, cela vient énormément les consoler. De par les témoignages des autres, ils arrivent également à mieux définir l'être qu'ils ont perdu, à refaire en quelque sorte le puzzle de cette personne, ce à quoi elle croyait, ses valeurs, etc.»

Extrait d'un article paru dans le magazine Profil, automne 2004.

**« La Coopérative funéraire de l'Estrie
est un exemple éloquent
du dynamisme
et de l'importance de la coopération. »**

**Nous lui rendons hommage
et encourageons la population
à rejoindre les 25 000 membres
qui bénéficient déjà
de ses nombreux avantages. »**

Bravo et bon succès.



Desjardins

**Caisse Desjardins
du Lac-des-Nations de Sherbrooke
1146, rue King Ouest, Sherbrooke
Tél. : (819) 563-5080**

175744

Desjardins & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

Ceci
n'est pas
une
banque

C'est Desjardins & Cie.

Ici, toutes les ressources et le savoir-faire de la plus grande force coopérative financière au pays s'unissent pour propulser l'entreprise. Experts en gestion, en financement, en exportation, en ressources humaines, en systèmes d'exploitation, toutes les solutions possibles vous sont désormais accessibles. Bienvenue dans le monde de Desjardins, un groupe financier intégré de nature coopérative qui appuie les entreprises de toutes ses forces.

**Nous rendons hommage à la Coopérative funéraire de l'Estrie
pour son initiative et sa persévérance!**

Bureau de Coaticook
155 rue Child
Coaticook, Qué. J1A 2S9
(819) 849-9822

Bureau de Sherbrooke
1845 rue King Ouest
Bureau 300
Sherbrooke, Qué. J1J 2E4
(819) 821-2201

Bureau du Granit
3577 rue Maisonneuve
Lac-Mégantic, Qué. G6B 1V9
(819) 583-3373

**Bureau du Val St-François
et d'Asbestos**
89 2^e Avenue
Windsor, Qué. J1S 1Z5
(819) 845-2424

Bureau de Memphrémagog
230 rue Principale Ouest
Magog, Qué. J1X 2A5
(819) 843-4351



Desjardins
Centre financier aux entreprises
de l'Estrie

Conjuguer avoirs et êtres

www.desjardins.com

174087

Les rituels funéraires : pour le repos des morts, pour la paix des vivants

Pour accompagner un défunt dans son dernier voyage, on met en place une série de gestes lui témoignant amour et respect. Ces gestes, appelés rituels, se déroulent la plupart du temps dans un espace propice au recueillement et permettent à ceux qui restent de se rassembler pour vivre leur peine.

Pour être utiles aux gens qui les pratiquent, ces rituels doivent respecter trois caractéristiques bien précises: être partagés, être significatifs et respecter un processus. Chaque culture possède des rituels funéraires qui lui sont propres. Au Québec, les rituels mortuaires se déroulent généralement selon les étapes qui suivent:



La visite au salon

La visite au salon consiste à rendre un dernier hommage au défunt en visitant son cercueil ou en présence de l'urne. Elle permet également à la communauté d'exprimer son empathie et son soutien à la famille éprouvée. Quiconque a déjà vécu la perte d'un proche sait à quel point la visite de tous ces gens constitue un baume sur la douleur. Elle permet à toutes les personnes qui ont connu le défunt de reconnaître sa contribution dans chacune de leur vie et de faire un bilan de leur relation avec le disparu.

Le convoi funèbre

Ce convoi est formé au salon funéraire et se rend jusqu'à l'église; il symbolise le dernier passage physique de la dépouille mortelle sur la place publique entourée de ses proches et amis.

La cérémonie funéraire

Selon les différentes cultures présentes au Québec, la cérémonie religieuse prendra des significations diverses. Dans la plupart des cas, cette cérémonie vise le repos éternel de l'âme du défunt, ainsi qu'elle permet aux endeuillés de manifester leur chagrin. Cette cérémonie se déroule généralement à l'église.

La procession

Dès la fin de la cérémonie religieuse, les personnes présentes forment un cortège pour sortir de l'église. Le cortège se poursuivra à pied ou en voiture jusqu'au cimetière. La procession constitue le dernier passage physique de la dépouille mortelle sur la place publique entourée de ses proches et amis. Pour la famille du défunt, la procession constitue un ultime parcours avec le défunt.

La réception après funérailles

La réception après funérailles permet aux proches du défunt de partager leurs souvenirs autour d'un repas ou d'un lunch. Dans un contexte plus convivial et moins officiel qu'à l'église ou qu'au salon funéraire, la réception permet aux endeuillés de partager leurs émotions et de profiter du support de leur entourage.

La disposition du corps

La disposition du corps marque la fin du processus funéraire. Elle peut se faire de plusieurs façons. Le corps peut être mis en terre, il peut être placé dans une crypte ou un mausolée. Si la dépouille est incinérée, les cendres sont placées en terre ou dans un columbarium. Contrairement au corps qui doit être enseveli au cimetière, on peut disposer des cendres selon sa volonté. Nos conseillers aux familles pourront vous guider sur les choix possibles.

La cérémonie commémorative

Le commémoratif se déroule généralement quelques mois après le décès. Il consiste à rendre hommage au défunt par le biais de cérémonies commémoratives à l'église (messe commémorative), au cimetière, à la maison. Ces messes sont parfois organisées par la famille afin de se rappeler le souvenir du défunt. Chaque année, la Coopérative funéraire de l'Estrie organise aussi une messe commémorative pour l'ensemble des personnes décédées dans la dernière année. Quelque 650 personnes y assistent annuellement.

Le feuillet paroissial (Imprimerie Drouin inc.)

est heureux de s'associer

à la célébration

du 30e anniversaire

de la Coopérative funéraire de l'Estrie.

La passion de bien faire

On peut vous aider à aller plus loin

À Sherbrooke :
455, rue King Ouest
Bureau 500
Tél.: (819) 822-4000

Raymond Chabot
Grant Thornton
rcgt.com

15 bonnes raisons de devenir membre de la Coopérative funéraire de l'Estrie

Depuis 30 ans, plus de 25 000 Estriens et Estriennes ont pris la décision de changer les choses en devenant membres de la Coopérative funéraire de l'Estrie. Ainsi, en plus de contribuer au soutien d'une entreprise collective qui appartient à ses membres, ils profitent des avantages reliés à leur adhésion.

1. Je profite de 9 installations de haute qualité dans 5 localités de la région.
2. Je réalise des épargnes substantielles sur les biens et services funéraires.
3. Je peux participer aux conférences de la Coopérative sans frais.
4. Je choisis une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle.
5. Je supporte une entreprise qui réinvestit une partie de ses surplus dans la publication d'outils pour ses membres.
6. Je démontre ma solidarité en joignant le mouvement coopératif.
7. J'affirme mes valeurs d'entraide, de démocratie, d'équité et d'engagement envers le milieu.
8. J'encourage une organisation entièrement québécoise.
9. J'appuie l'économie locale et régionale.
10. J'obtiens des produits et des services de qualité qui répondent vraiment à mes besoins.
11. Je deviens copropriétaire de la coopérative et je prends part à ses orientations futures.
12. J'ai accès au programme Solidarité (support financier lorsque des membres perdent un enfant de 14 ans et moins).
13. Je reçois la revue Profil deux fois par année. J'ai accès gratuitement à de l'information objective et de la documentation pratique.
14. J'ai la possibilité de transférer mon contrat d'arrangements funéraires préalables dans 100 points de service au Québec.
15. Je joins un réseau qui compte plus de 130 000 membres présents partout à travers le Québec.

Devenir membre ne coûte que 20 \$ (à vie). Joignez-vous à nous!

**Vous pouvez joindre la Coopérative funéraire de l'Estrie
au (819) 565-7646, sans frais 1 877 565-7646
www.coopfuneraire.com**

Le réseau des coopératives funéraires du Québec

Un choix qui m'appartient

**26 coopératives
Plus de 100 points de service**

<p>1- Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent Rimouki • Mont-Joli • Piro • La Rédemption Ste-Angele-de-Méric • Bic</p> <p>2- Coopérative funéraire des Eaux-Vives Rivière-du-Loup • Saint-Honorié • Dégelis Notre-Dame-du-Lac</p> <p>3- Résidence funéraire du Saguenay Jonquière • Kéopami • Anida</p> <p>4- Résidence funéraire du Lac-Saint-Jean Alma • Roberval • Hébertville</p> <p>5- Coopérative funéraire du Fjord Ville de La Bale</p> <p>6- Coopérative funéraire de Chicoutimi Saguenay • secteurs Luternière, Chicoutimi-Nord,</p>	<p>7- Coopérative funéraire des Deux Rives Québec • Charlesbourg • Sainte-Foy • Lévis</p> <p>8- Coopérative funéraire d'Auray Berthierville • Saint-Casimir-de-Brandon • Saint-Cuthbert Saint-Ignace-de-Loyola • Saint-Barthélemy Notre-Dame-de-Loudest • Saint-Élisabeth</p> <p>9- Maison funéraire québécoise Saint-Georges-de-Beauce</p> <p>10- Coopérative funéraire de la Rive-Nord Saint-Marc-des-Camélias • Donnacona Deschambault Portneuf-sur-mer • Grondines • Saint-Alban Saint-Ubalde • Notre-Dame-de-Montauban</p>	<p>11- Coopérative funéraire du Pied-de-la-Falaise Québec • Ville Vanier</p> <p>12- Coopérative funéraire de Charlevoix-Ouest Baie-Saint-Paul</p> <p>13- Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal Longueuil</p> <p>14- Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe Saint-Hyacinthe</p> <p>15- Coopérative funéraire Mgr Brunet Mont-Laurier • Marivaki</p> <p>16- J. N. Donais, coopérative funéraire Drummondville • Saint-Cynille • Wickham Saint-Germain • Victoriaville</p>	<p>17- Coopérative funéraire de la Mauricie Cap-de-la-Madeleine • Grand-Mère • Shawinigan Saint-Luc-de-Vincennes • Saint-Narcisse Saint-Séverin-de-Procheville • Shawinigan-Sud Thérèse-Martin</p> <p>18- Maison funéraire de l'Amiante Thérèse-Martin</p> <p>19- Centre funéraire coopératif région de Coaticook Coaticook</p> <p>20- Coopérative funéraire de l'Estrie Sherbrooke • Windsor • East Angus • Asbestos Bromptonville • Weedon</p> <p>21- Centre funéraire coopératif du Granit Lac-Mégantic • Lambton</p>	<p>22- Coopérative funéraire de l'Outaouais Hull • Gatineau • Thurso</p> <p>23- Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue Rouyn-Noranda • Amos • LaSalle • Malartic Senneterre • Ville-Marie • Val-d'Or</p> <p>24- Coopérative funéraire de la Haute-Côte-Nord Portneuf-sur-Mer • Les Escoumins • Forestville Les Bergeronnes • Sault-au-Mouton Ste-Thérèse-de-Columbier</p> <p>25- Coopérative funéraire La Charlevoisienne Clamont</p> <p>26- Coopérative funéraire gaspésienne Gaspé</p>
---	---	--	--	--

J'aimerais en savoir plus

- J'aimerais devenir membre de la Coopérative funéraire de l'Estrie. Ci-joint mon chèque de 20 \$.
- Sans obligation de ma part, j'aimerais qu'on me contacte pour me donner de l'information sur la planification funéraire, les arrangements préalables ou le dépôt de volonté.

Prénom et nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____
 Code postal: _____
 Numéro de téléphone: _____

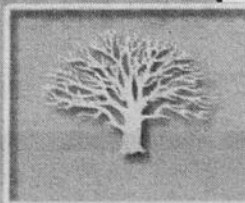
Prière de retourner à :
 Coopérative funéraire de l'Estrie, 530, rue Prospect, Sherbrooke (QC) J1H 1A8

INNO-MEMORIAL DESIGN INC.

**Manufacturier de Columbarium
et d'Urnes Funéraires en marbre & granit**

8800, Place Ray-Lawson
 Montréal QC H1J 1Z2
 Tél.: (514) 493-3339
 Télécopieur: (514) 493-9575
 Sans frais: 1(866) 493-3339

www.inno-memorial.com
 Courriel: info@inno-memorial.com



175276



REPARATIONS REFRACTAIRES

**FOURS CREMATOIRES
FABRICATION ET RÉPARATIONS**

Heureux d'être partenaire, depuis 1989.

**Donald Andrews
 (418) 843-5875
 1211, rue de Jéricho
 Val-Bélair**

175286